

## MEMENTO STAGE BAFA



### PREAMBULE

L'objectif de ce temps n'est pas de modéliser, d'unifier toutes nos pratiques. Ce memento se veut être un outils qui :

- aide les équipes à préparer les stages
- donne des repères

Ce memento est un travail en cours, à poursuivre issu d'un travail amorcé par les ceemea pays de la Loire...: il n'est donc en aucun cas figé et peut être modifié, complété... Dans un tel cas il contribuerait au nécessaire besoin d'échanges de pratiques...

# Table des matières

I.	Le stage BAFA aux CEMEA .....	4
A.	Projet éducatif BAFA et BAFD .....	4
B.	Les contenus de la formation .....	7
1.	L'activité : « l'axe central de la formation » par des apprentissages simples .....	7
2.	L'organisation de la vie quotidienne .....	7
3.	La connaissance des enfants et des jeunes .....	7
4.	La connaissance des terrains d'application .....	7
5.	Le cadre réglementaire : législation, sécurité, responsabilité.....	8
6.	Les faits de société: .....	8
7.	Pratiques d'activités .....	8
8.	La session d'approfondissement Bafa permet.....	9
C.	Objectifs pédagogique du stage.....	9
II.	Les éléments d'un stage .....	11
A.	L'Accueil sur les stages .....	11
B.	Les contenus théoriques .....	13
C.	Bilan et évaluation.....	14
D.	Les instances de fonctionnement.....	15
E.	Validation .....	19
F.	Chercher un stage pratique, chercher un poste.....	20
III.	Elément de connaissance.....	22
A.	Quelques éléments de synthèses et de transversalités sur la vie quotidienne .....	22
B.	QUESTIONS A PROPOS DE LA VIE QUOTIDIENNE .....	23
1.	LES MOMENTS DE REPOS.....	23
2.	LE REVEIL - LE LEVER.....	24
3.	LES PIPIS AU LIT. ....	24
4.	TEMPS D'APRES DEJEUNER.....	24
5.	LA NUIT – LE COUCHER.....	24
6.	LE RYTHME DANS LA JOURNEE .....	25
7.	LES REPOS DES ANIMATEURS.....	25
8.	LES MOMENTS DE REPAS.....	25
9.	L'HYGIENE.....	27
10.	SANTE.....	28
11.	LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE.....	29
12.	L'autorité .....	32
13.	Législation/sécurité .....	33
14.	ACTIVITE .....	35
15.	Accueil de public porteur de handicap .....	36
C.	Les mini-camps .....	39

1.	Préparation .....	39
2.	Hébergement et restauration.....	40
3.	Alimentation.....	41
4.	Aménagements des lieux.....	42
5.	Gestion financière .....	42
D.	Connaissance des publics et développement de l'enfant .....	44
1.	Les 3 ANS .....	45
2.	les 3-5 ANS .....	47
3.	A 6 ans.....	48
4.	7-11 ANS.....	48
5.	12-17 ANS.....	49
6.	Les 14-17 ANS.....	50
IV.	Fiche outils .....	51
A.	Une démarche pour les temps théoriques.....	51
1.	recueil des conceptions initiales.....	51
2.	Dégagement des problématiques.....	52
3.	Travail sur thèmes .....	52
B.	Forme de travail .....	53
1.	PHILLIPS 6 x 6.....	53
2.	LE BRAINSTORMING.....	55
3.	LE QSORT.....	57
4.	L'ETUDE DE CAS .....	59
5.	LE JEU DE ROLE .....	60

# I. Le stage BAFA aux CEMEA

## A. Projet éducatif BAFA et BAFA

---

### FINALITES OFFICIELLES DE LA FORMATION.

Permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centre de vacances ou de loisirs. (Décret Bergelin du 28 août 1987.)

### INTENTIONS OFFICIELLES DE LA FORMATION

- Préparer les jeunes à exercer un rôle d'animateur en centres de vacances ou en centres de loisirs, soit promouvoir une formation à l'animation volontaire.
- Favoriser l'expression d'une citoyenneté active, permettre aux jeunes d'entrer dans la société civile en s'intégrant à une action de caractère socio-éducatif, soit contribuer à leur formation personnelle.

### EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DES CEMEA BAFA ET BAFA

(disponible dans la malle stage)

#### L'engagement qualité des Ceméa pour la formation BAFA

Cette charte traduit la volonté des Ceméa de défendre et de promouvoir l'animation volontaire. Elle est un des aboutissements des travaux engagés par les Ceméa sur l'évolution des vacances et des loisirs. Elle prend en compte les enjeux actuels de l'animation volontaire avec la perspective d'un statut du volontariat en centres de vacances et de loisirs.

Elle est la démonstration de notre capacité à poursuivre et à développer la construction de réponses éducatives et sociales adaptées et pertinentes dans les différentes formes de vacances et de loisirs.

Par cette charte, les Ceméa expriment leur engagement de fond dans la formation des animateurs de centres de vacances et de loisirs. Ils expriment par ce document la volonté de participer à l'évolution de cette formation.

La recherche permanente qu'ils poursuivent dans ce domaine, permettra de parvenir à une plus grande qualité des séjours.

On trouvera au travers de ces objectifs, des contenus de formation, du traitement de la validation,

l'engagement de qualité des Ceméa à l'égard des pouvoirs publics, des organisateurs et des stagiaires animateurs, concernant la formation.

### Des vacances et des loisirs de qualité pour tous

Les vacances collectives représentent pour les enfants et les adolescents une aventure intéressante. Cette expérience contribue au développement de leur personne.

Dans une société marquée aujourd'hui par de profondes inégalités et la banalisation des phénomènes d'exclusion, les centres de vacances et de loisirs doivent rester un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.

Dans ce cadre-là, ils sont des lieux irremplaçables d'éducation à la vie sociale et culturelle.

Donc, les Ceméa conduisent des formations qui veulent promouvoir des vacances et des loisirs où :

- la vie personnelle s'enrichit de la vie du groupe,
- le rythme de chacun peut être respecté,
- l'on peut exprimer ses choix, prendre des initiatives, exercer des responsabilités,
- des activités diversifiées à des niveaux différents sont mises en pratique,
- la sécurité physique, affective des enfants est partie intégrante du projet pédagogique.

À travers tout cela, l'on peut vivre des expériences, des relations, des apprentissages de qualité.

### Nos conceptions de l'animation

Les Ceméa conçoivent la fonction d'animation comme une tâche éducative globale.

La dimension éducative et sociale des structures de vacances et de loisirs engage la responsabilité de l'animateur dans son rôle d'accueil d'enfants en situation de vacances et de loisirs.

### Les fonctions de l'animateur

Elles sont à la fois techniques et pédagogiques et doivent être assumées, de la prévision à la réalisation et au bilan.

Elles supposent de :

- a. prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière, et donc de développer ses propres facultés d'écoute et d'observation,
- b. partager des moments de vie collective et d'activité dans le respect et la promotion de la démocratie,
- c. apporter les éléments nécessaires à la découverte, à l'aventure, au progrès de la personne,
- d. prendre en compte l'environnement avec l'ambition de permettre aux enfants et aux jeunes de se l'approprier,
- e. accompagner les enfants et les jeunes dans la construction de leurs savoirs et de leur vie personnelle,

- f. assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants et des jeunes, promouvoir l'initiative individuelle,
- g. aider les enfants à prendre des responsabilités.

### L'équipe d'adultes.

Les Ceméa défendent l'idée d'une équipe éducative où chacun peut réellement exercer ses responsabilités.

L'animateur a donc à se situer au sein d'une équipe répartie sur les fonctions :

- de direction,
- de service,
- d'animation.

Il devra prendre des initiatives en tant qu'animateur, afin que ses conceptions des vacances et des loisirs d'enfants puissent trouver leur place dans un projet pédagogique global.

L'animateur aura à prévoir, négocier, mettre en place, et à conduire, avec d'autres animateurs, un projet de fonctionnement et d'activité au service des enfants accueillis.

### Nos objectifs pour la formation d'animateurs

Ils concernent toutes les structures de centres de vacances et de centres de loisirs pour tous les publics mineurs.

Nos objectifs concernent toutes les étapes de la formation Bafa et visent à aider chaque futur animateur à :

- être participant actif à l'éducation des enfants et des jeunes,
- acquérir des outils pour :
  - permettre, susciter l'activité des enfants,
  - l'accompagner,
  - l'enrichir,
- organiser et gérer la vie quotidienne,
- garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- construire sa propre conception du rôle de l'animateur,
- savoir argumenter ses choix pédagogiques,
- avoir une perception claire d'un centre de vacances, d'un centre de loisirs (types d'accueil, de séjours, d'organisation des personnels différents),
- travailler avec d'autres, vivre dans un groupe,
- prendre en compte l'ensemble des personnes de la structure,
- repérer les richesses de l'environnement, les exploiter, s'adapter aux contraintes,
- analyser son expérience pratique,
- mesurer son évolution au travers des étapes de la formation.

Chaque stagiaire aura à sa disposition un livret de formation Bafa<sup>1</sup>, document personnel qui le suivra tout au long de sa formation. Il pourra y inscrire les objectifs de formation, les critères d'évaluation et de validation des différentes étapes de sa formation. Ce livret lui permettra de solliciter les équipes de formateurs, d'y inscrire leurs conseils pour les suites de sa formation. Il y consignera ses propres remarques, analyses personnelles qui lui permettront de faire un bilan plus approfondi et plus individuel de l'ensemble de sa formation.

## ***B. Les contenus de la formation***

---

### *1. L'activité : « l'axe central de la formation » par des apprentissages simples*

- de redécouvrir le plaisir de faire,
- de s'initier à des familles d'activités variées,
- d'acquérir des compétences techniques et pédagogiques dans des activités à vivre avec des enfants,
- d'avoir une vision plus globale de la mise en oeuvre d'activités pour garantir la sécurité des enfants,
- par une réflexion sur le rôle de l'activité dans le développement des enfants et des jeunes,

par une mise en oeuvre de situations pédagogiques centrées sur la conduite d'activités, sur l'aménagement de lieux riches de sollicitations pour des enfants.

### *2. L'organisation de la vie quotidienne*

Nos actions de formation mettent en relief l'importance que nous accordons à l'organisation matérielle, à la qualité de la vie collective :

- a) par une réflexion sur ce qui fait la qualité de la vie collective du stage,
- b) par une réflexion plus large sur le rôle de l'animateur dans la construction d'une vie collective de qualité, en centre de vacances ou de loisirs : rythme de vie, repas, hygiène, relations avec les familles.

### *3. La connaissance des enfants et des jeunes*

- Les différents publics qui fréquentent les lieux de vacances et de loisirs collectifs.
- Leurs besoins, leurs droits, leurs rythmes de vie, etc.
- Leur environnement culturel, social, économique, etc.

### *4. La connaissance des terrains d'application*

- Les différentes structures : le centre de vacances, le centre de loisirs sans hébergement, etc.

- L'organisation des groupes d'enfants et les implications pédagogiques qui en découlent.
- Les différentes personnes qui interviennent dans le domaine de l'animation : leurs statuts, leurs fonctions, leurs rôles.

#### *5. Le cadre réglementaire : législation, sécurité, responsabilité*

Nous insistons plus particulièrement sur les notions de responsabilité (individuelle et collective), de liberté et de sécurité des personnes sur le plan physique, moral et matériel.

#### *6. Les faits de société:*

Le futur animateur, acteur social, doit être sensibilisé aux différents phénomènes d'exclusion qu'il pourra rencontrer dans sa pratique (racisme, inégalité sociale, culturelle, toxicomanie, sida, problème de handicap...).

#### *7. Pratiques d'activités*

##### Intentions.

- Un animateur doit permettre aux enfants de pratiquer des activités correspondant à leurs désirs et à leurs compétences en évolution.
- Un animateur doit pouvoir se situer en fonction des compétences de chaque enfant.
- Un animateur doit pouvoir organiser le groupe d'enfants et les lieux pour susciter, soutenir et accompagner le désir d'activités.
- Un animateur doit savoir utiliser, entretenir, contrôler le matériel et l'outillage nécessaires pour les conduites d'activités.
- Un animateur doit connaître ses propres compétences et les faire évoluer.

##### Objectifs.

- Permettre aux stagiaires de pratiquer des activités dans des domaines variés et les accompagner dans la découverte ou l'approfondissement de domaines d'activités et de techniques.
- Permettre aux stagiaires de repérer leurs compétences et leurs manques, afin de les faire évoluer.
- Permettre aux stagiaires de réfléchir sur le sens de la pratique d'activités dans le développement de l'enfant.



- Permettre aux stagiaires de prendre conscience de la nécessité des aménagements et d'apprendre à utiliser, contrôler et entretenir le matériel.

### La démarche en stage

- a. Les aménagements.
- b. Les temps de pratique d'activités et de préparation à la retransmission.
  - i. Projets d'activités.
  - ii. Chants.
  - iii. Jeux extérieur
  - iv. Jeux intérieur.
  - v. Jeux société.
  - vi. Autres : selon les compétences des équipes et/ou en fonction des demandes et/ou compétences des stagiaires.

### Temps de réflexions

- a. Les échanges.
- b. La documentation : il s'agit de donner à chaque stagiaire le réflexe de chercher, dans les écrits réalisés par d'autres, les sources de l'adéquation entre ses aspirations éducatives et les contraintes posées par la réalité.

#### *8. La session d'approfondissement Bafa permet*

- de travailler plus spécifiquement sur le bilan des différentes étapes de la formation et l'analyse qui est faite de ce parcours (session de formation générale, stage pratique),
- d'analyser sa pratique (en terme de besoins de formation) mais aussi dans l'analyse des conséquences sur le vécu des enfants en fonction des différentes formes d'organisations de nos structures, de l'organisation des équipes pédagogiques...
- d'approfondir des savoirs et des savoir-faire :
  - sur une famille d'activité donnée (activités ludiques, d'expression, sportives, manuelles, scientifiques et techniques),
  - sur les activités suscitées par un milieu donné (milieu marin, montagne, rivière, milieu urbain, international...),
  - sur les activités privilégiées pour les enfants d'une tranche d'âge donnée, ou pour les publics spécifiques.

### ***C. Objectifs pédagogique du stage***

---

#### Objectifs et temps:

- permettre, susciter l'activité des enfants, l'organiser à partir des besoins et des projets des enfants et des jeunes; l'accompagner; l'enrichir.
- Organiser et gérer la vie quotidienne
- garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- construire sa propre conception du rôle de l'animateur
- savoir argumenter ses choix pédagogiques
- avoir une perception claire d'un séjour de vacances, d'un accueil de loisir (type de séjours, d'accueils, d'organisation de différents personnels), et d'approcher les enjeux sociaux et culturels des loisirs collectifs
- travailler avec d'autres, vivre en groupe
- prendre en compte l'ensemble des personnes de la structure
- repérer les richesses de l'environnement
- analyser son expérience pratique
- se constituer des répertoires d'activités, mener des séquences d'activités, repérer des moyens de faire vivre, proposer une démarche d'activités

## II. Les éléments d'un stage

### A. L'Accueil sur les stages

---

Tout individu pour agir, pour prendre les risques de se former, doit se sentir en sécurité ; c'est pourquoi la première fonction de l'accueil doit être de permettre à chaque stagiaire d'être en sécurité" le plus rapidement possible dans ce nouveau milieu que va être pour lui "le stage".

L'équipe de formateurs doit travailler l'accompagnement du nouvel arrivant dans sa mise en relation avec ce milieu.

Ce temps d'accueil est la phase de transition qui va permettre au stagiaire (à l'accueilli) de quitter son contexte (individuel) personnel pour celui plus collectif et partagé du stage.

Si l'équipe est plus particulièrement préoccupée par la qualité de l'accueil en stage, l'association doit être attentive à la qualité de la relation avec le futur stagiaire dans les différentes étapes préalables à l'arrivée en stage (accueil et renseignements téléphoniques, courrier, plaquettes d'information, convocation...)

L'accueil et ses déclinaisons opératoires portent en eux-mêmes une fonction formatrice pour le stagiaire. C'est donc aussi un temps de formation pensé comme tel par l'équipe de formateurs.

Ainsi ce temps vécu par les arrivants avec tous ses aspects de stress et d'émotion, doit être exploité par l'équipe, pour faire prendre conscience des enjeux et du rôle de l'accueil dans la fonction d'animation.

Lors de sa réunion (ses réunions) de préparation, l'équipe doit donc se pencher avec une grande attention sur cette (première) phase qui doit être particulièrement travaillée.

L'équipe doit être non seulement claire sur les enjeux de l'accueil, mais aussi rigoureuse dans son organisation : dans la prise en charge des aménagements et des "activités d'accueil", le rôle et la place de chacun.

La nécessaire clarification des enjeux et des objectifs du temps d'accueil, se fera aussi sur la question du "jusqu'où ne pas aller trop loin dans l'accueil" ou autrement dit comment :

- mettre en sécurité sans surprotéger ?
- aménager le milieu sans le figer ?
- poser un cadre sans le rigidifier ?

Nous voyons bien que l'accueil n'est pas neutre. Par son organisation, l'équipe favorisera ou non autonomie, respect et confort.

A titre indicatif, voici une liste de quelques points auxquels il faut songer (qu'il ne faut pas oublier)

la convocation ( elle peut-être personnalisée)

le fléchage pour arriver au centre (le vérifier)

des repérages (visuels)

- – les toilettes
- – lieu de couchage
- – la salle de restauration
- – les lieux d'activités
- – le bureau
- – le point téléphone
- - ...

la préparation et la répartition des tâches entre formateurs

- qui reçoit ?
- qui pointe à l'arrivée ?
- qui sert une boisson ?
- qui oriente ?

- présence parc à voiture
- présence accueil boisson chaude ou froide
- présence pointage – liste –
- présences étages éventuelles
- équipe du stage joignable
- Les aménagements minimum que l'on peut effectuer pour rendre une salle agréable accueillante ( décoration, affichages, sièges, jeux, fleurs, ...)
- Les lieux qui seront fermés ou ouverts et pour quelles raisons ,
- L'attitude : disponibilité pour résoudre les problèmes (concernant le stage) du stagiaire(généralement des oublis tels que papiers administratifs, matériel hygiène brosse à dent, chaussures).
- La visite des lieux, présentation du personnel de la maison

## ***B. Les contenus théoriques***

---

*Voir démarche en annexe*

- les différents publics : tranche d'age, origine sociale,culturelle et géographique, public handicapé
- les différents besoins en fonction des tranches d'age, développement physique, psychologique, et affectif, types d'activités en fonction des tranches d'age.
- environnement culturel, social, économique et législatif des cvl.

La démarche du stage repose sur les besoins de chaque stagiaire.

Cette démarche implique un suivi :

- au niveau du groupe : l'équipe doit s'assurer que tous les thèmes et problématiques dégagées auront été traitée pendant le stage, cela entraîne :
  - o une vision claire par l'équipe de tous les thèmes
  - o un suivi quotidien pour faire le point sur l'avancement du travail sur thème en groupe de suivi (stagiaires/formateurs) fixe durant tout le stage, le groupe de préparation de journée ou l'équipe de formateurs
  - o au niveau individuel : voir évaluation

Thèmes abordables:

- o vie quotidienne
- o le sommeil
- o les rythmes de vie
- o les repas
- o l'hygiène des enfants
- o santé (médicaments, trousse de secours, as)
- o début et fin de journée en accueils de proximité
- o relation aux familles en séjours de vacances
- o le départ/le voyage
- o les tranches d'ages
  - 3/5 ans
  - 6/11 ans
  - 12/14 ans
  - 15/17 ans

- thèmes divers
- autorité/sanction/règle
- les accueils collectifs de mineur(définition, partenaires)
- sécu/legis
- aménagement du milieu
- l'activité
- accueillir de la différence
- les mini-camps
- les conduites à risques
- les courant pédagogiques
- la matraiance
- faits de sociétés

### ***C. Bilan et évaluation***

---

Traiter du bilan et de l'évaluation dans un même paragraphe ne signifie pas qu'il existe une confusion entre ceux temps différents dans le fond mais qui se rejoignent dans la mesure où ces temps sont des outils qui permettent aux stagiaires de s'approprier leurs stages:

- par l'évaluation et l'analyse de ses propres besoins de formation
- par la régulation collective de la vie de groupes, de l'organisation du stage

Le bilan est un temps qui a plusieurs fonctions (qui peuvent s'exercer sur d'autres moments; moments informels entre autres, mais qui a l'intérêt d'être institutionnalisé, posé sur un temps repéré):

- un espace de paroles où les personnes peuvent exprimer librement leurs ressentis...
- un temps de régulation institutionnel sur le fonctionnement, la construction du stages
- un temps de régulation interpersonnel

Le temps d'évaluation permet aussi (collectivement ou individuellement) de construire le stage autour des besoins de formations repérés.

Le stage se construit bien autour de ses deux temps même s'ils sont distincts.

Sur l'AT le bilan prend plusieurs formes: soit un bilan en grand groupe, soit en petit groupe (avec une possibilité de retransmission écrite de ce qui se dit par petit groupe et une possibilité de convoquer une plénière: point de fonctionnement). L'intérêt du petit groupe c'est la facilité de parole et la possibilité d'échange (car le petit groupe reste tel quel sur tout le stage), l'inconvénient se situe sur une difficulté de retransmission à la plénière et une hésitation possible à la convoquer, souvent considéré comme trop lourde par les stagiaires. L'évaluation elle existe en tant que telle ou pour des questions de commodités rejoint le temps de bilan (souvent sur une forme de 2OC). L'intérêt est à trouver dans un groupe plus structuré

(moins de changement de groupes), l'inconvénient est dans le mélange des genres, de créer de la confusion entre ces deux temps et de perdre du sens.

Le bilan porte sur des questions suivantes/

- sur la vie de groupe
- sur les contenus du stage
- sur l'organisation de la journée

Différents outils d'évaluation

*A compléter*

### ***D. Les instances de fonctionnement***

---

Les Ceméa sont un des mouvements d'éducation nouvelle. Dans ce cadre la formation place la personne au cœur même de sa propre activité, au cœur de ses apprentissages, qui ne sont eux-mêmes qu'au service de son propre développement.

Les Ceméa ont contribué à développer l'éducation active, basée sur l'activité de chaque individu dans un cadre collectif.....

Les Ceméa s'appuient en outre, pour l'organisation interne de leurs formations, sur des conceptions de pédagogie institutionnelle, situant la personne au centre de l'organisation de son cadre de vie, de son cadre de formation, la rendant co-responsable de l'élaboration des règles internes de fonctionnement et des programmes de formation, donc co-responsable de leur mise en œuvre et de la nécessaire évaluation de cette mise en œuvre.

Au travers de ces diverses conceptions, les Ceméa oeuvrent, dans chacune des formations qu'ils ont en charge, à la formation de citoyens ou futurs citoyens) actifs et responsables.

(Extraits du projet éducatif des Ceméa pour les formations BAFA BAFD)

Chaque équipe de stage est garante du cadre de la formation. Celle-ci se déroule dans un cadre pré-établi réglementairement en ce qui concerne les contenus fondamentaux. Associer les stagiaires à la conduite de leur formation n'implique en aucune façon une remise en cause de ce cadre réglementaire. Cela ne présuppose pas pour autant que l'équipe soit détentrice des méthodologies de formation qui ne peuvent qu'être des outils au service de chacun des stagiaires.

Le travail sur les instances de fonctionnement renvoie à plusieurs valeurs, plusieurs entrées plusieurs questionnements :

Les valeurs :

- Le respect des individus, de ce qu'ils sont, de leur histoire, de leur place et de leurs rôles dans un collectif.
- La transformation de la personne, la formation du citoyen, la dynamique de transformation sociale.
- La place et le rôle de la parole de chacun dans un stage, la place de son propre « agir ».
- L'association des stagiaires à la construction et à l'évaluation du stage s'inscrit dans une démarche d'éducation nouvelle.

Les entrées possibles :

- La manière dont les stagiaires prennent en charge les formes et les contenus des stages, dans des modalités propres à chacune des actions de formations, à chacun des environnements. Les instances de fonctionnement doivent permettre aux stagiaires au travers d'une sensibilisation, une découverte, des apprentissages d'agir sur le stage dans toutes ses dimensions.
- La manière dont est organisée la vie collective du stage, et dont eux-mêmes ils peuvent l'organiser, la comprendre, en faire un objet de formation pour eux-mêmes.
- La manière dont peut être évaluée la formation dont ils sont et auront été co-responsables, et comment ils peuvent s'évaluer dans cette formation.

Qu'est ce qui peut ressortir des instances de fonctionnement :

- La mise en place et la gestion de la vie quotidienne et collective du stage.
- Les contenus et les formes de travail de la formation. (association des stagiaires à la conduite de leur formation).
- L'évaluation des temps de formations, tant qu'il n'est pas question de la validation de la formation, ni des temps personnels d'évaluation.

L'équipe de formation est garante du cadre de formation, dans toutes ses composantes. Pour que les stagiaires soient en mesure d'exercer véritablement une co-responsabilité dans la conduite de



leur formation, ils doivent avoir accès à tous les éléments de compréhension de la démarche proposée par l'équipe.

C'est cette transparence qui place les formateurs et les stagiaires dans une co-organisation et une co-responsabilité.

Les stagiaires doivent être informés le plus tôt possible dans le stage des modalités d'organisation des instances de fonctionnement, au même titre qu'ils doivent l'être des critères de validation des sessions.

### Les modalités d'organisation des instances de fonctionnement.

Le grand groupe, le groupe stage peut être le lieu de passage d'un certain type d'information. Il est la structure qui permet le « tous entendre la même chose au même moment ».

Pour autant, et en référence à tous les travaux de sociologie et de psychosociologie, il n'est pas un lieu ni un outil de prise de décision.

Les équipes doivent maîtriser à minima les phénomènes inhérents aux grands groupes, pour ne pas mettre en œuvre, inconsciemment ou non, des pratiques mettant en danger des individus.

Il ne peut pas permettre et garantir la parole de chacun. En cela il ne répond pas aux objectifs fixés plus haut.

Mais ramené à une dimension « d'assemblée générale », dans des dynamiques de prises de décision concertées, il peut être le lieu de l'officialisation, de la socialisation d'une décision.

Les instances de fonctionnement doivent être organisées dans des formes qui tiennent compte des spécificités de l'action de formation (BAFA ou BAFD, session de formation générale ou session d'approfondissement), des publics accueillis, voire des thématiques.

Il ne peut être question de modéliser une réponse. Pour autant, le petit groupe, ou le groupe restreint, semblent être la modalité d'organisation la plus pertinente.

De même, l'objectif est bien que les stagiaires s'approprient ces instances. C'est cette appropriation, et l'analyse qui en est faite qui permet d'installer une passerelle entre la formation et le terrain d'application. C'est de cette manière que peut se travailler la notion de réunion d'enfants, l'association des enfants à l'organisation de leurs propres vacances, la prise en charge par les enfants des instances de fonctionnement des CVL qu'ils vivent.

Les instances de fonctionnement sont donc toutes à la fois des structures qui mettent le stagiaire au centre de sa propre formation, et des objets de formation. Il ne peut s'agir d'outils plaqués hors d'une démarche globale de formation.

Elles peuvent être organisées dès les premiers jours par les stagiaires eux-mêmes, sur des cahiers des charges qu'ils peuvent élaborer eux-mêmes (gestion de la vie matérielle du stage,

organisation de la vie collective), pour peu qu'elles soient un objet de travail présenté à l'ouverture de la formation par l'équipe de stage et suivies par cette équipe comme tout objet de formation.

Ces instances de fonctionnement, tout autant outils de formation à une future fonction que moyen d'accès à une citoyenneté active doivent permettre un entraînement, un tâtonnement des modes d'organisations, permettant une projection sur l'environnement habituel des stagiaires.

Il y a là un moyen de comprendre ce que peut être une démocratie participative, les modes électifs, les délégations, et autres formes d'organisations. On peut faire l'hypothèse qu'une seule forme d'organisation scléroserait des apprentissages prévisibles.

Les formes d'organisation en petit groupe conduisent à toutes les formes de représentations possibles. Des délégués élus, nommés, des délégués volontaires, tous les membres du groupe....On voit bien là toute la richesse d'exploitation dans le cadre de la formation.

#### Les modalités de prises de décisions :

Tous les moyens connus de prises de décisions peuvent être utilisés dans la mesure où ils seront analysés et évalués.

Comme pour les modalités d'organisation, il ne peut y avoir de modèle unique. Les moyens de prises de décisions doivent être adaptés à chaque situation en fonction des enjeux de celle-ci.

Le recours au vote est évidemment possible, avec une analyse particulière. Main levée ou bulletin secret, unanimité, majorité absolue, majorité relative, etc...

Mais aussi consensus, dans la mesure où il s'agit de véritable consensus, c'est-à-dire d'une construction originale à partir de positions différentes, et non pas du consensus mou dont on peut penser qu'il est plus renoncement que prise de décision.

La notion de compromis, d'objet abouti de négociations...

#### Rôle et fonction de l'équipe :

Il semble intéressant que chaque équipe de stage se situe clairement dans son fonctionnement par rapport aux instances. Le propre fonctionnement de l'équipe donne à voir et à comprendre au stagiaire. Fonctionnera-t-elle également selon des modes de représentations ou de délégations quand elle participera à une instance de fonctionnement ? Sera-t-elle présente dans chaque instance ? Peut-on considérer qu'une réunion d'équipe a un fonctionnement particulier ? Les équipes de stages sont-elles dans une autre dynamique, parallèle à celle des équipes de stagiaires ?

Pas de réponses non plus, mais le questionnement initie de nouvelles réflexions, et de nouvelles manières de voir.

### ***E. Validation***

---

Les instructions de JS (26 Octobre 2001) citent quelques critères:

- « Participation à tous les temps de la formation »

On peut rajouter (même si c'est sous-entendu dans les instructions) que la présence doit être active: on doit vivre les temps...

« Intégration dans la vie collective » Comment intégrer les enfants dans l'organisation des CVL si nous ne pouvons pas nous-mêmes nous intégrer... Cela pose donc les questions autour du respect des règles, du respect des personnes (non mise en danger physique ou psychique)

- « Participation au travail d'équipe » Ce point nécessite de valider la relation à l'autre, le respect de l'autre, la capacité de communiquer et travailler en équipe à la fois dans les groupes d'échanges, au cours des pratiques d'activités.
- « Organisation et conduites de séquences d'animation » Les animateurs doivent montrer qu'ils sont capables de prendre en charge entièrement l'animation d'une activité.

## *F. Chercher un stage pratique, chercher un poste*

---

### Présentation du site SAP

Quelques remarques qu'il convient de faire aux stagiaires (sur des temps formels ou informels) :

Nous proposons un service d'aide au placement; mais nous ne pouvons en aucun cas certifié que tous les stagiaires puissent trouver un stage pratique. Et aucun organisme de formation ne peut le promettre... Même quand ils sont organisateurs ils ne peuvent placer qu'une minorité de stagiaires. De la même manière nombre de formateurs des Cemea sont directeurs de centre... Une majorité des organisateurs (+70%) ne sont pas des organismes de formations.

Nous savons que certains d'entre vous ont des difficultés à trouver des stages pratiques, des structures... Malheureusement certains animateurs réservent plusieurs places sans prévenir les organisateurs: l'année dernière plusieurs dizaine d'appels téléphoniques nous arrivaient pour trouver des solutions de secours au début du mois de juillet. Ce n'est pas une situation des plus confortable; surtout en terme de préparation et de construction collective d'un projet de séjour... nous en sommes conscients et le regrettons.

### Exemple de démarches autour de la recherche de stages pratiques

L'objectif est préparer les stagiaires à leur recherche de stage pratique... Dans un premier temps on réalise sous une forme de jeux de rôles un temps d'embauche de deux/trois cuisiniers.

L'objet du jeux de rôles est de :

- se mettre dans une situation complètement fictive: ce qui diminue fortement la possibilité d'une mise en difficulté
- en tant que recruteur (avec d'autres stagiaires) pointer quelques situations mettant « nos cuisiniers » en difficulté et transférer ces difficultés à ce que l'on pourrait vivre sur un entretien pour un stage pratique.

Les aspects à pointer sur les entretiens sont donc les suivants:

- sur sa posture, le « paraître »...
- connaître la structure qui vous « recrute »: leurs objectifs, leurs valeurs, leurs structures d'accueils
- ne pas mentir sur ses compétences (« les cuisiniers ne connaissent pas leurs recettes), mais bien valoriser ce que l'on connaît, ce que l'on sait faire (le travail autour des différents référentiels de compétences doivent aider...)
- avoir réfléchi préalablement à certaines questions: pourquoi je veux faire de « l'animation », au-delà des compétences « techniques » qu'est-ce que je peux apporter...

- ne pas tomber dans les « pièges » du positionnement politique et pédagogique.

Exemple: un directeur ou une directrice demande à un stagiaire pendant un recrutement sa position sur le réveil (dans le cadre d'une journée type): réveil fixe, échelonné, individualisé? Que répond on? Ce que l'on pense? De manière très affirmée ou plutôt en relativisant? Ce que l'on pense de la pensée de la direction?

Après avoir jouer le « jeux de rôle », poser ces quelques points de réflexions, l'objectif est donc d'écrire, de préparer cet entretien, les réponses à ces questions (proche d'une forme d'évaluation):

- Quels sont mes compétences? Qu'est-ce que je sais faire?
- Qu'est ce que je peux apporter au centre?
- Pourquoi j'ai décidé de faire de l'animation?

### III. Elément de connaissance

#### *A. Quelques éléments de synthèses et de transversalités sur la vie quotidienne*

---

- Importance des repères

L'enfant apprend à connaître sa chambre, ses copains ou copines, son animateur ou animatrice, puis les autres chambres, les autres enfants de sa tranche d'âge... Tout individu doit donc se forger un espace (personnel, spatial...) affectif proche. L'adulte a les mêmes besoins (même s'ils se traduisent différemment): serait on à l'aise si les formateurs changeaient tous les jours?

Comment peuvent ils se traduire:

- pour limiter les peurs et prépare la séparations du 4-6 ans qui part en séjour? La référence, la préparation du séjour en amont avec présentation de la chambre, de l'animateur, des autres personnes, rassurer les parents...
- comment préparer des repères pour mieux se projeter, limiter les questionnements (qui peuvent chez certaines personnes être assez angoissantes) avant le départ sur un camp 14-17 ans?
- Le repère doit être permanent

#### Histoire de la moule

C'est l'histoire d'une moule qui à marée basse n'ose pas partir, quitter son boucheau (morceau de bois sur lequel se raccroche les moules). Un jour elle part, elle y prend plaisir, mais très rapidement prend peur et revient; à son fort regret. Une autre fois elle part plus loin; mais revient dans les mêmes conditions et avec le même regret.

Un jour (dessin n°2) la moule rencontre des « animateurs de moules » qui la voient nager seule. Ils se disent « Mais elle est grande, elle est autonome, elle nage seule, elle n'a plus besoin de boucheau et il nous en manque » Les animateurs prennent le boucheau et la moule revient et patatras.

Le boucheau c'est la chambre, les copains et/ou copines, l'animateur référent et nous montre que les repères construits doivent être maintenus...

- Différentes formes d'organisation et de structuration des CVL
- Structure grand groupe (pas de tranches d'âges) et donc sans repères

- Petit groupe permanent: avec un seul adulte référent, pas d'autres adultes: comme certains groupes du scoutisme
- Petit Grand Groupe: un adulte référent, une tranche d'âge avec d'autres enfants et adultes

## **B. QUESTIONS A PROPOS DE LA VIE QUOTIDIENNE**

---

### *1. LES MOMENTS DE REPOS.*

#### Sommeil

- Quelques apports théoriques (en annexe) sur le sommeil.
- Réfléchir sur l'importance du sommeil et du rythme: 70% des accidents graves arrivent les 4 derniers jours... A quoi ça sert de dormir, les conséquences d'une nuit blanche..
- La peur de dormir? L'animateur référent: qui dit au revoir à qui. Je dis au revoir au 80 enfants? Qu'est ce dire au revoir? Sécurisé l'enfant avant de dormir, être à l'écoute de toutes les petites confidences...
- Comment préparer le congé hebdomadaire de l'animateur/rice?
- Les autres repères dans la chambre:le doudou
- Est ce que je joue dans la chambre (souvent le CV est organisé à l'inverse de la « maison » familiale : les jeux dans la chambres et moins dans la salle à manger, et dans le CV c'est l'inverse
- Comment j'aménage la chambre? Mes repères, des éléments qui me donnent des repères temporaires (pour les plus petits), des éléments qui permettent une transition vers la famille (carte postale)...
- Est ce que je joue (pour les plus petits) dans ma chambre pour s'approprier l'espace et mieux me repérer quand je me réveille (cache-cache...)
- Quand est-ce que l'on se couche? Tous en même temps? Et celui qui refuse? Qui fait du bruit dans la chambre? Quelles relations de conflits, quelles sanctions (risque du conflit en escalade: je te mets dans le couloir, tu continue, tu vas dehors...) Peut on travailler sur un contrat (qu'est ce que l'on fait le lendemain) permettre l'absence de bruit dans une pièce avec un coucher échelonné...
- Quand est-ce que l'on se réveille? Sensibiliser sur nos besoins au regard du 1er temps d'échange (représentation) puis exposition des différentes formes : réveil fixe, échelonné, individualisé... Ne pas dire « on ne peut pas parce qu'en collectivité c'est impossible ». Notre démarche est de réfléchir sur comment la collectivité peut prendre en compte la totalité ou une partie du besoin. Puis à partir par exemple du réveil fixe, quel attitude à adopter afin de prendre en compte les besoins de l'enfant (réveil calme, laisser le temps à l'enfant de se réveiller)
- L'animateur, où est-ce qu'il dort? Est-ce qu'un enfant qui se réveille est en capacité de trouver son animateur?

- Les réunions des anims, où se passent elles? Les enfants le savent ils? Penser au rythme des anims...
- Les pipi au lit, comment fait on pour les gérer? Comment en parle aux enfants de la chambre?

## *2. LE REVEIL - LE LEVER.*

- Tient-il compte du rythme( sommeil...) de chaque enfant ? ( en relation avec chaque le petit déjeuner)
- Place(s) et rôle(s) des adultes
- Les horaires ?
- Les activités possibles ?
- Où peut aller l'enfant ?
- Que peut-il faire ?
- Que doit-il faire ?
- Que met-on en place ?

L'enfant peut-il ou doit-il s'habiller ? où ? Quand ?

## *3. LES PIPIS AU LIT.*

- Comment fait-on pour contrôler ?
- Aborde-t-on le problème avant qu'il ne se pose ou au moment ou il se produit ?
- Quelles organisations pour les draps propres et les draps sales ?
- Qui fait quoi ?
- L'enfant doit-il se laver, prendre une douche ? Où ?
- Doit-on éveiller l'enfant dans la nuit en prévention ? Lui mettre des couches s'il en a ? Prévoir une protection du matelas ?

## *4. TEMPS D'APRES DEJEUNER.*

- Sieste ou/et temps calme ?
- Demande-t-on aux enfants de faire la sieste, d'avoir un temps calme, ou rien ? Sur combien de temps ?
- Directement après le repas ou non ?
- Qu'est-ce que l'enfant à le droit de faire ?
- Des adultes proposent-ils quelques choses ? Qui ? Comment ? Où ?
- Fait-on le noir ? la pénombre ? Comment ?
- Le café des animateurs : Comment ? Où ? Quelle organisation ?

## *5. LA NUIT – LE COUCHER.*

- Quelle organisation pour rassurer l'enfant ?
- Qui se réveille dans la nuit ?
- Tient-il compte du rythme de chaque enfant, ou pas ?
- Les horaires ?
- Qu'est-ce que l'enfant a le droit de faire ? Où ? Comment ?
- Place et rôle des adultes ?
- Le moment d'avant coucher, quoi ? Comment ? Où ?



- Les adultes restent-ils dans la chambre une fois la lumière éteinte ?
- Jusqu'à quand les adultes sont-ils présents au coucher des enfants ?
- Quelle intervention peuvent-ils avoir et pourquoi ?

#### *6. LE RYTHME DANS LA JOURNEE.*

- a. Alternance d'activités calmes et moins calmes ?
- b. Comment ?
- c. Pourquoi ?
- d. Les horaires de la journée ?

#### *7. LES REPOS DES ANIMATEURS.*

- Quand ? Combien ? Dans quelles conditions ?

#### *8. LES MOMENTS DE REPAS.*

#### Les repas

Quelles dispositions des tables? Combien sommes nous sur les tables? Où mangent les animateurs? Quels sont les intérêts de manger avec les enfants?

- Comment les enfants choisissent leurs places? Maintient on des tranches d'âges pour le repas? Comment fait on avec les frères et soeurs?
- Les enfants participent ils à la mise de table, au service, à la vaisselle?
- Comment gérer le bruit? Quels aménagements? Quelles règles peut on mettre en place? Quelles sanctions?
- Est-ce que l'on doit tout manger? Est-ce que l'on doit goûter à tout? Qu'est ce qu'un repas équilibré? Quelques règles à connaître?
- Quels liens avec les personnes en cuisine?
- Après le repas, comment organiser le temps? Temps calme/temps libres? La pause des animateurs?

#### LE PETIT DEJEUNER.

- Echelonné ou non ? (en relation avec le lever)
- Combien de temps ?
- L'organisation des adultes qui en découle : qui fait quoi ? Quand ? Où ? Comment ?
- Quelle organisation matérielle de la salle à manger ?
- Est-ce un système de self service ou pas ? Avant, Pendant, Après

#### LES REPAS PRINCIPAUX.

- L'arrivée à table.
- Comment arrive-t-on à table ? ( par petit groupes, tous ensemble, n'importe comment ?)
- Durée moyenne des repas ?
- L'enfant doit-il goûter à tout , ou pas ?
- Les adultes mangent-ils avec les enfants ?
- L'enfant peut-il choisir sa place ?
- Des tables de combien ?
- Quelles exigences sur les attitudes à table, pour les adultes, pour les enfants ?
- L'enfant se sert-il tout seul ?
- L'enfant a t-il le droit de se lever de table ? Pourquoi faire ? (eau, pain , plats, pipi...)
- Les enfants mettent-ils la table ?
- Les enfants débarrassent-ils ? Quelle organisation matérielle en découle ?
- Où range –t-on les serviettes ?
- Les régimes ( santé , religion...) sont-ils pris en compte et de quelle manière ?

#### LA BOISSON EN DEHORS DES REPAS.

- Que peut on boire ? où ? comment ?

#### LE GOUTER.

- A quel moment le prendre ?
- Quand est-il prêt ?
- Peut-il s'emporter facilement ?
- Ou peut-on le prendre ? Avec qui ?
- La boisson ?

#### LES PIQUES NIQUES / REPAS TRAPPEUR / REPAS EXCEPTIONNELS.

- Pourquoi ? (des objectifs ?)
- Où va –t-on ?
- Quelle organisation ?
- Comment s'installe-t-on ? quelle est l'organisation qui en découle ?
- Qu'est-ce que le peut manger ?
- Que faut-il emporter de plus que le repas ?
- Est-il emporté ? livré ? par qui ? Où ? Quand ? Comment ?
- Qui prépare ?
- Combien de temps à l'avance faut-il prévenir ? Qui faut-il prévenir ?

## INTERVENTION DES ENFANTS DANS L'ALIMENTATION.

- Les enfants peuvent-ils intervenir ?
- Comment ?
- Pourquoi ? Quand ?

### 9. *L'HYGIENE.*

#### Hygiène

Doit on prendre une douche tous les jours? Un enfant se lave t-il tout seul et à quel âge?  
Comment peut on s'assurer que l'enfant l'enfant?

- Comment gérer la pudeur ? Peut on voir un enfant nu? A quel âge?
- Comment gérer la pudeur si les douches sont collectives? Maillot de bain? Peut on limiter la taille du groupe? S'il n'existe pas de douches individuelles sur le centre? Doit on vraiment on tous prendre une douche tous les jours? Peut on se laver au lavabo?
- Qui s'occupe de l'hygiène, de la douche? Un seul enfant? Un animateur référent?
- Le linge comment le gérer? Comment ranger ses affaires? Qui s'occupe de ses affaires? Qui décide de mettre les vêtements? Que fait on du linge salle? Quel est le circuit du linge? Le linge est-il marqué ? L'enfant connaît il son linge? Et l'animateur?
- Les soins, qui s'en occupe? Petits soins? Les médicaments? Dans quelles conditions?

#### LA DOUCHE.

- A quoi sert-elle ? (se laver, jouer, les 2 ?)
- La prend-on tous les jours ?
- A quel(s) moment(s) de la journée ?
- Où ?
- Comment ?
- Place(s) et rôle(s) des adultes ?
- Où se déshabille l'enfant ?
- Les vêtements se posent où ?

L'enfant change-t-il son linge ? Organisation ?

- L'enfant pudique : que fait-on ? Quelle organisation ?
- Les serviettes et gants de toilette, ou les met-on à sécher ? Comment ?

### AUTRE TOILETTE.

- a. Les mains : Quand ? Où ?
- b. Les dents : Quand ? Où ?
- c. Les cheveux : Quand ? Comment ?
- d. Les ongles : Quand ? Comment ? Qui ?
- e. Les oreilles : Quand ? Comment ? Qui ?
- f. Où l'enfant range t-il ses affaires de toilettes ?
- g. Place et rôle des adultes ?

### *10. SANTE.*

- o Les bobos , les boutons : qui surveille ? Où ? Quel(s) moment(s) le(s) plus propice(s) pour surveiller ?

### LES POUX – LA GALLE – L'IMPETIGO ...

- o Comment prévenir les épidémies ?
- o Qui surveille ? quand ? comment ? quelle organisation ?
- o Place(s) et rôle(s) des adultes.

### LE LINGE.

- o Où l'enfant range t-il ses affaires ?
- o L'organisation pour le changement de linge. Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Quoi ?
- o Qui choisit les vêtements ?
- o L'enfant peut-il aller en lingerie ?
- o Le linge non marqué : quelle organisation ?
- o Place(s) et rôle(s) des adultes.

### LA COQUETTERIE.

- o Y a t-il des miroirs ?
- o Laisse t-on l'enfant prendre son temps pour se regarder, se coiffer, changer de tenue ... ?

### LES RANGEMENTS.

- o Place(s) et rôle(s) des adultes.

- Quelle(s) exigence(s) ?
- Que fait l'enfant ?
- A quel(s) moment(s) ?

## *11. LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE.*

### LA REUNION AVANT LE SEJOUR.

- En faut-il une ?
- Y a t-il les enfants, les parents, les deux ?
- Pourquoi ?
- Que dit-on ?
- Qui dit quoi ?

### LE COURRIER.

- Qui contrôle ? départ ? arrivée ?
- Combien de fois l'enfant doit-il écrire ?
- Lit-on le courrier ou pas ?
- A quel moment est-il distribué ?
- L'attitude auprès des enfants qui ne reçoivent pas de courrier : qui fait quoi ?
- L'enfant qui ne sait pas écrire ?
- L'adulte doit-il rajouter des nouvelles ?

### LE COLIS.

- a. Les accepte t-on ?
- b. Partage ou pas ?

### LE TELEPHONE.

- a. Passe t-on les communications ?
- b. A quels moments ?
- c. L'enfant peut-il appeler ?
- d. Faut-il un lieu privilégié ?

### LES SOUVENIRS.

- Organisation.

### LES VISITES DES PARENTS.

- Sont-elles acceptées ou pas ?
- Dans quelles conditions ?
- Quelle organisation ?

### L'ARGENT DE POCHE.

- Est-il autorisé ?
- Y a t-il une somme conseillée ?
- Qui le garde ?
- Qui décide à quoi il sert ?
- Quand l'enfant a-t-il le droit de le dépenser ?
- Quelle organisation des adultes pour le gérer ?

### LA VALISE.

- Fait-on un inventaire à l'arrivée, au départ ?
- Comment :
  - Est-on attentif à l'état de la valise ?      moyens matériels.
  - Le linge perdu : quoi faire ?
  - Où l'enfant range-t-il sa valise pendant le séjour ?

### LE DEPART – LE VOYAGE.

- Quelle organisation ?
- Qui fait quoi ?
- Emporte-t-on des jeux, des livres, de l'eau ?

### LA REUNION APRES SEJOUR.

- En faut-il une ?
- Pourquoi ?
- Qu'y fait-on ?
- Qu'y dit-on ? qui dit quoi ?

## AUTRES.

- Prévient-on les parents si l'enfant est malade ?
- Qui le fait ?
- Que faut-il avoir dans ses poches ou son sac quand on est animateur ?

## SPECIAL ADOS.

- Faut-il imposer au jeune de garder un contact avec ses parents ?
- Si refus du jeune, peut-on autoriser les parents à venir le voir ?
- Pourquoi ?

## Accueil sur le CLSH (pris sur la matin et la fin de journée)

- A quelle heure arrive l'enfant? Est il fatigué? Peut il se reposer?
- Comment le centre est il aménagé? Est ce qu'il permet de répondre aux différents besoins des enfants; ceux qui veulent jouer, ceux qu'ils veulent se reposer?
- Qui accueille les enfants? Qui accueille les parents? Qui sait ce qu'a fait l'enfant durant la journée? Qui sait où sont les affaires? Qui gère, aide à gérer le sac et les affaires?
- L'accueil par tranche d'âges? Par groupes de combien d'enfants?
- Est ce que l'enfant peut manger? Doit il attendre 9h00/9h30 alors qu'il est peut être arrivé à 7h30 sans avoir mangé? Comment gérer une prise de nourriture de manière échelonnée?
- Collation ou petit déjeuner?
- Les inscriptions comment sont elles enregistrées? Doit il y avoir un appel général?
- Que fait l'enfant pendant l'accueil? Peut on jouer, entrer en activité? Où et quand? Quelles conséquences pour l'organisation et l'aménagement du centre?

## SPECIAL CENTRE DE LOISIR.

- Faut-il des horaires fixes pour la fin de journée, pour l'accueil, ou des créneaux horaires?
- Les parents peuvent-ils participer aux activités ?
- S'ils viennent, doivent-ils prévenir à l'avance ou pas ?

## 12. L'autorité

L'échange peut partir soit de leurs remarques, questionnements soit de mises en situation.

Exemple de mises en situation: vous êtes sur un séjour ados, l'année dernière il y eu dépassement de la part des jeunes (au regard des courriers du camping, des parents...) au niveau des règles, que pensez vous mettre en oeuvre? L'objectif de la mise en situation (on peut changer de tranche d'âges) est d'y réfléchir en petit groupe (3/5) et ainsi favoriser l'échange par la suite.

Au cours de l'échange les points/les principes que l'on peut aborder:

les règles doivent tenir compte du public, être adapté au public. Il faut poser la question de la capacité du public à tenir les règles. Une règle que l'on ne peut tenir et qui est transgressée en permanence ne peut être e une règle. Nécessite de faire la différence entre une règle, consignes et lois.

Exemple: sur un CLSH de quartier (où les enfants s'insultent très régulièrement): pendant une réunion d'enfant, un conseil, les enfants proposent d'interdire le gros mots. Les adultes s'opposent à cette décision en estimant qu'ils n'ont pas les moyens de tenir la règle. La transgression de la règle doit entraîner une sanction (à distinguer de la punition)

Il faut classer les règles au niveau de leur importance. La loi: les interdits fondamentaux de notre société (la violence, le vol, le viol...), les règles non-négociables et les règles négociables par le jeunes ou les enfants. La séparation du négociable et non-négociable dépend du public (nécessité de connaître le public et de préparer le séjour)

Poser cette distinction est nécessaire pour une organisation démocratique de nos centres: le pire c'est de faire des réunions où les enfants ou jeunes ne décident de rien, où les propos n'ont pas d'effets. On crée ainsi une forme d'illusion de la démocratie, une perte de sens... Mieux vaut cerner et limiter et être claire sur quoi peuvent décider les enfants et s'y tenir...

- L'équipe doit être totalement solidaire et tenir un seul discours sur les règles
- Les règles sont valables pour tout le monde, y compris les adultes

La règle de l'anti 3 singes (un singe se cache la bouche, un autre les oreilles et le dernier les yeux). L'équipe doit donc observer, être à l'écoute pour anticiper un maximum ce qui va se passer sur le CVL. On se doit donc d'observer les comportements individuels et collectifs.

On se doit aussi d'intervenir à chaque transgression de règles au risque de mettre une forme d'incohérence au niveau de l'équipe ou de se discréditer. Alors quand on se trouve pris au dépourvu le minimum est de signifier la transgression et de dire que l'on traitera cela plus tard (ce qui nous donne du recul tant à nous qu'aux jeunes et permet d'en discuter en équipe)

Quand il y a transgression, se poser aussi la question sur notre propre structure: n'est-ce pas l'organisation de la journée, mon comportement qui n'aurait pas aussi engendré...



Ne pas trop vite classer les enfants, les cataloguer: leur laisser parfois une chance...

Eviter le conflit en escalade, maintenir le dialogue, pensez à laisser une sortie à l'enfant. Parfois le surprendre par notre intervention (lire le texte en annexe sur le gâteau au chocolat)

Si la sanction est sévère (exclusion...) elle doit être connue pour ne pas surprendre (impressions d'injustices)

Quand il y a une sanction, tout comme il y a une confrontation physique (je tiens par exemple l'enfant) mettre des mots sur ce que l'on fait, expliquer même si sur le coup l'enfant ne semble pas comprendre. Par exemple dire « Je te tiens mais je ne t'en veux pas. Je te tiens parce que tu peux te mettre en danger/ou tu mets en danger une autre personne. Je le fais pour cela; mais je t'aime et je te respecte... »

Ne pas trop crier: ce n'est pas le niveau de la parole qui fait acte d'autorité. Ne pas trop les « engueuler » sinon si ça perd de son sens. Si je crie trop souvent, on ne m'écoute pas.

- Pour la petite enfance, on ne peut citer toutes les règles, elle nécessite un accompagnement au quotidien

### *13. Législation/sécurité*

Dans un premier temps travail autour de situations.

L'objectif est de se construire collectivement des réflexes d'accompagnement...

Convoyage (train, car): on compte les enfants, on fait la liste, on prend toutes les informations auprès des parents (médicaments avec prescriptions), on garde ou on recueille les fiches sanitaires, on organise le voyage (eau, pharmacie). Les animateurs doivent rester éveillés et veillés sur les sorties, compter les enfants à chaque arrêt...

Circulation en vélo: pas de législation spécifique (code de la route) sauf si parcours sportifs (nécessite brevet sportif). Nombre d'enfants limités, parcours connu, pharmacie, de quoi téléphoner si problème, penser à faire des essais avec les vélos pour savoir si les enfants sont autonomes en vélo et sont en capacité de sortir...

Baignade: voire le JPA et discussion sur l'aménagement de la baignade: pourquoi faire un petit périmètre, 40 enfants dans l'eau n'est-ce pas trop? Soleil? Les questions relevant de l'autorisation de baignade sont du ressort de la direction.

Maltraitance: qu'est-ce que la maltraitance? L'institution peut être maltraitante? Les jeux de brimade? Comment repérer la maltraitance? Symptômes? Le symptôme n'est pas une preuve mais un indice qu'il ne faut pas ignorer. En cas de constat ou de propos tenus par les enfants: prévenir les services sociaux (Assistant social de secteur, 119) et ne dire que ce que l'on a constaté sans interpréter, sans conclure. Initier un travail de prévention, mettre des livres, en parler...

Il y a d'autres situations où l'on pose la question de la responsabilité pénale de l'animateur.

- l'enfant qui veut sortir pour aller dans le village acheter une carte postale
- le garçon qui veut rejoindre une fille sous la tente
- l'enfant qui tombe d'un arbre, se blesse. Les parents portent plainte

Le 1er cas pose la question de l'autonomie que l'on peut donner aux enfants ou ados.  
Quelques repères:

- les ados (avec un accord parental mais sous la responsabilité du centre) peuvent partir sous certaines conditions partir 4 jours
- il n'existe pas d'interdits pour l'enfant qui va acheter sa carte postale; ce qui signifie pas qu'il faut le faire
- peut on faire autrement : partir avec le groupe dans le village et les laisser autonome sur place, partir avec d'autres enfants...
- la question est « l'obligation de moyens au niveau de la surveillance » Donc si vous le faites se pose la question: Quels âges? En parle t'on au niveau de l'équipe? Connaissent ils le parcours? Les enfants respectent ils les règles? Le groupe/ l'enfant est il calme? A ce moment là vous prenez la décision en sachant qu'en cas d'accident on interrogera la question des moyens de sécurité que vous avez mis en place.

Réfléchir sur une position trop peureuse: est-ce qu'on met en place un atelier bois? Et pourtant quel danger représente un marteau ou une scie égoïne (surtout si on les compare au cutter)?

Le 2ème cas pose aussi cette question de l'obligation de moyen. Si deux jeunes veulent se retrouver sur un séjour ados, quels moyens mettre en place pour que cela ne se passe pas (en dehors d'un système pénitentiaire pas de moyens).

- cela veut dire que l'installation doit être non mixte que l'on ne peut garantir (et heureusement) qu'il ne peut y avoir de relations
- on se doit donc d'accompagner en non mixité (en parler, mesurer l'acte) et de faire de la prévention

La 3ème situation pose la question même de la responsabilité pénale:

- Il était interdit de monter dans les arbres et nulle part ailleurs: une responsabilité peut être requise contre l'équipe car on ne répond pas un besoin fondamental d'un enfant (celui de grimper)
- Il était interdit de monter sur cet arbre car dangereux; l'enfant échappe 5 minutes à notre attention et monte: nous ne sommes pas responsables car on ne peut avoir en visions tous les enfants à tout moment. Par contre si cela fait 3 heures qu'il est dans l'arbre...

Il est autorisé de monter de l'arbre malgré un danger qu'il représentait : l'équipe est responsable.

Se pose la question donc du repérage du danger. Pour les arbres ou tout aménagement extérieur

- Au dessus de 1,5 à 2 fois la hauteur de l'enfant on est dans ce que l'on appelle « l'escalade »
- A combien peut on monter? Y avait il une règle posée?
- Maintien des tensions des cordes, des noeuds...

#### 14. ACTIVITE

- Analyse du vécu, du ressenti pendant le stage? Ce que j'ai aimé, ce que je n'ai pas aimé?
- A partir des jeux s'apercevoir qu'il existe un sentiment autour du jeu que l'on ne peut pas théoriser (j'ai des préférences très personnelles vis à vis des jeux d'expression, sportifs, d'adresses, à règles, collectif de pleine nature...) Donc pour toute activité il y a une part de sentiment et on ne peut jamais être sûr à priori du sentiment des enfants que l'on va avoir

On peut donc poser la question de comment entrer dans l'activité? Qui choisit? La direction? Les animateurs? Les enfants?

- Les temps de paroles avec les enfants tant informels (les repas, au cours d'un accueil...) que sur des temps institutionnels
- L'objet qui suscite (si je mets au départ du train un boomerang dans mon sac à dos de manière apparente...)

En faisant, je bouine dans mon coin, je sculpte le béton cellulaire, je lance des fusées à eau et des enfants me rejoignent

- J'installe une documentation avec quelques livres et photos
- L'aménagement donne aussi envie (aménagement de coins...)
- L'observation: l'enfant se met en activité et s'arrête parce que en difficulté. Un des arts des animateurs est de l'observer pour lui permettre de continuer, de poursuivre

Autres points à aborder:

- Une activité ou un atelier? Donner le dessin des épingles à linges? Est ce que je propose de faire un bateau en bois ou de bricoler le bois et pouvant ainsi faire un bateau ou autres choses. Cela pose aussi la question de l'imagination que l'on peut tuer, réduire, détruire (texte à cet effet en annexe)...

La chaîne d'activités: je fais des masques d'animaux avec enfants. Les masques, je peux les poser sur une étagère, les faire ramener à la maison ou jouer avec. On joue avec, on fait au cours des choses un petit spectacle, on décide de le montrer aux autres enfants et aux parents. On fait une affiche, on organise la salle, d'autres préparent des gâteaux. C'est une chaîne d'activités qui permet de donner du sens à l'agir

- Quand est-ce que l'activité est terminée? Qui décide?
- Notion autour du projet? Qu'est-ce qu'un projet? A partir de quel âge peut on commencer à entrer dans une telle démarche...?
- Quand on se trouve dans une structure avec un programme très figé et un intérêt très limité (exemple de programme en annexe) comment faire, quelle marge d'autonomie je peux mettre en oeuvre? Comprendre l'attitude des enfants, réduire le temps « d'activités obligatoires »...

## *15. Accueil de public porteur de handicap*

### 1 Travail autour des représentations et des définitions

Dans un premier temps, faire un brainstorming autour de l'enfant handicapé. Souvent les questionnements, les représentations tournent autour de l'idée du handicap en oubliant l'enfant. Lecture des livres dans le style « Alice sourit »...

Dans un deuxième temps, échanger autour des représentations et des définitions

Définition :

Le handicapé c'est un désavantage social résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle considéré comme normal compte tenu de l'âge et des facteurs socioculturels.

La déficience c'est la perte, l'altération ou l'anomalie, transitoire ou définitive, d'une structure ou d'une fonction psychologique, physiologique ou anatomique.

L'incapacité est une limite de la capacité qui résulte d'une déficience due à une perte ou une réduction des performances fonctionnelles pour une limitation/diminution/perte de la possibilité d'exécuter une activité considérée comme normale.

Type de handicap:

- Moteur
- IMC : Infirmes Moteurs Cérébraux. Ce n'est pas un handicap mental même s'il a été longtemps pensé comme tel. Or le cerveau, l'intelligence fonctionne à 100%. Ce qui disfonctionne c'est la liaison entre le cerveau et les membres du corps, les muscles...
- surdité
- visuel
- mental

C'est bien le handicap mental qui est le plus à définir et à se représenter. Il faut donc distinguer très nettement le handicap de la maladie mentale. Il n'y a pas de thérapie, de soin possible pour

la personne porteuse de handicap. La question est donc bien de vivre comment, de vivre avec, de développer une autonomie maximum avec « son » handicap.

Néanmoins il existe des formes de maladie mentale qui sont chroniques (certains psychotiques, autistes...), donc sans réel espoir de guérison avec une maladie handicapante: d'où parfois les confusions...

## 2 Enjeux de l'intégration

La loi de 1963 ne fait qu'entériner une situation (arrêté du 19 Novembre): « Les colonies de vacances sont l'oeuvre d'institutions qui, sous la responsabilité d'un personnel qualifié-accueillant des enfants sains... tout enfant devra être pourvu d'un certificat du médecin scolaire attestant que l'état de l'enfant n'est pas incompatible avec un séjour en collectivité considérée, soit en raison d'une affection exigeant des soins ou un régime alimentaire spéciaux, soit en raison d'anomalie ou infirmité d'ordre ostéo-articulaires, nerveux, psychiques ou sensoriels... »

Ce texte officialise une ségrégation en séparant nettement les enfants « sains », des enfants « handicapés » Il faudra attendre 1970 puis 1975 pour que la situation évolue. Le regard historique, avec les éléments de comparaison entre l'Italie et la France permet de resituer un certain nombre d'enjeux autour de l'intégration et la complexité de cette politique.

Effectivement en Italie l'intégration est obligatoire, les personnes porteuses de handicap doivent sortir des lieux spécialisés (qui sont fermés) afin d'être intégrées dans les écoles publiques. En France à la même période la loi évolue en rendant l'intégration possible (sans doter les organismes de moyens, sans donner d'obligation de résultat).

Les résultats sont assez proches:

- l'intégration en France reste très superficielle et mérite d'être accentué, ou prolongé (en dehors de quelques communes, comme St Sébastien sur Loire ou quelques organismes comme le CCAS)
- en Italie l'intégration est obligatoire (la rendre obligatoire nécessite de se doter de moyens...) mais rendue impossible faute de moyen: retour à la case départ...

Les enjeux pour les Cemea:

- droit aux vacances : donc pas refus de principe des structures et séjours spécifiques... Certaines personnes porteuses de handicaps les demande car dans ces lieux ils/elles se sentent dans un lieux protégé de l'extérieur
- favoriser une politique d'intégration avec une réflexion nécessaire autour des conditions, des moyens d'accueil et de la conscience collective et politique des personnes (enfants, parents...) Bien évidemment il convient au préalable d'agir sur ces trois facteurs pour permettre de créer les conditions...

### 3 Réflexes d'accompagnements

#### **handicape visuel**

Pensez à parler, à tout dire (où on pose les affaires, quand je mets le dentifrice sur la brosse à dent), à se présenter quand on entre, d'aménager l'espace pour éviter les chutes (objets au sol...), pour se repérer (repères tactiles), penser à un accompagnement en début de centre. Pour se questionner sur le type d'accompagnement (comment se tenir...?) tester par duo l'accompagnement avec une des deux personnes se bandant les yeux. Qui tient qui ? Qui décide? L'accompagnant ou l'accompagné? Quelle est la posture la plus sécurisante? Devant? Distance entre les deux personnes?

#### **surdité**

Pensez à l'appareil s'il existe: faire attention au sable, à l'eau, aux piles.

L'enfant peut être isolé car privé de toutes les informations sonores. Pour ne pas être perdu, il faut donc donner régulièrement des consignes claires et simples en répondant aux questions suivantes « Quand, où, pourquoi et avec qui? »

Toujours aborder la personne par devant, et faire attention aux reflets du soleil quand la personne lit sur les lèvres.

#### **Handicape moteur**

Pensez à tous les déplacements en « se mettant à la place » Les actions sont plus lentes et les personnes fatiguent plus vite. Pensez à l'aménagement à hauteur et pensez à tenter de pallier au handicap par l'aménagement pour chercher une activité la plus autonome possible.

Pour les fauteuils: les pneus ça crève, les batteries ça se recharge, les fauteuils il faut les porter. Pensez aux fesses, à les aérer, à mettre de la pommade si besoin; quand on est assis toute la journée sur son fauteuil

Si vous avez à mettre de l'appareillage, faites le quelques fois avec les parents pour s'entraîner afin d'aller plus vite, de ne pas faire mal et de s'assurer soit-même.

#### **Handicape mental**

Sent plus les choses, les consignes que ne les comprend. D'où une importance dans les rituels de la vie quotidienne. On arrive parfois qui relève de la « maniaquerie » qui permet mentalement de se stabiliser. Leur attention est saccadée et ne peut durer.

Difficulté de compréhension des situations, de l'espace temps, d'assimilation des notions abstraites. Ils ont souvent des médicaments à prendre qui permet d'éviter entre autres une augmentation des crises. En cas de crise d'épilepsie laisser faire, réceptionner la personne, la faire reposer... Si les crises augmentent contacter le médecin traitant ou un autre médecin...

De manière transversale: réfléchir si vous êtes en capacité d'accueillir. Réfléchir aux conditions en terme d'encadrement, d'équipe pour permettre une bonne intégration. Réfléchir à ce que l'on peut mettre en oeuvre en terme de sensibilisation (permettre au enfants de vivre, d'accueillir la différence sans tomber dans la stigmatisation: on va accueillir le « handicapé »...): livres, échanges, rencontres avec un IME...

Réfléchir aux liens (en terme de transmissions de savoirs...) avec la famille, les associations... Réfléchir dans le cas de l'intégration sur un CLSH ou CV « ordinaire » (nous ne sommes pas dans le cas d'un séjour spécifique ou d'un transfert) au nombre d'enfants accueillis (un ou plusieurs, selon le handicapé...)

### *C. Les mini-camps*

---

L'évolution des modes d'accueil collectif des enfant et des jeunes durant les temps de loisirs fait apparaître depuis quelques années une forte progression des centres de loisirs sans hébergement, les CLSH, comme des autres formes d'accueil de proximité.

En dehors du centre de vacances, c'est en effet lparfois a seule possibilité pour les enfants et les jeunes de partir en séjours collectifs. Au-delà de sa fonction sociale de lieu de garde, le mini-camp constitue une occasion privilégiée d'aller vivre avec d'autres copains ailleurs que dans le quartier. Le projet pédagogique de l'équipe du centre de loisirs devra en faire un lieu où les enfants pourront, dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre et découvrir l'environnement.

Pour l'échange il peut être intéressant de les faire travailler en petit groupe sur la mise en oeuvre du mini-camp: on peut intervenir sur les questions pédagogiques (vie quotidienne, règles du séjour et questions autour de l'autorité, activités...) Ces questions feront ressortir des points abordés sur d'autres échanges... Il convient aussi d'aborder des questions spécifiques...

#### *1. Préparation*

Projet et activité

Le mini camp est à la fois une partie du projet de la structure même et à la fois un projet en lui-même, avec ses propres caractéristiques.

Il devra être d'une part en cohérence avec les intentions éducatives, les modes de fonctionnement, les choix pédagogiques à l'oeuvre dans la structure, et d'autre part porteur de ses propres spécificités, de sa propre cohérence interne.

Il faut distinguer deux registres de préparation :

- La préparation matérielle,
- le passage progressif du rêve individuel à un rêve partagé et à une préfiguration explicite de ce que sera le mini camp.

Ces deux niveaux interagissent : la préparation matérielle est support à la concrétisation progressive du rêve ; la préfiguration du séjour pose la nécessité, le sens de la préparation matérielle et l'orienté.

S'il y a potentiellement toujours du projet dans le mini camp, la capacité de projection des enfants sera variable en fonction de leur âge

Le mini camp, en tant que projet qui s'élabore avec les enfants et les jeunes offre de nombreuses et intéressantes occasions de réflexions, de choix, mais aussi de décisions depuis l'émergence de l'envie ou de la possibilité de partir jusqu'à la détermination des modalités de fonctionnement et d'organisation, en passant par l'organisation de la préparation, la définition de comment vivre, et la prise en compte des inquiétudes possibles. Voilà une aventure qui se dessine dans laquelle les enfants sont en activité bien avant de partir.

## *2. Hébergement et restauration*

### Quel mode d'hébergement choisir ?

- Dans une structure pré-existante, souvent une base de loisirs, dans laquelle on trouvera sanitaires, peut-être des tentes installées avec un minimum de matériel pour faire la cuisine. C'est parfois le cas lorsqu'on part pour pratiquer une activité retenue avant le séjour et qui fait partie du projet pédagogique de l'équipe, voire de l'organisateur. Là l'objectif dominant est la pratique de l'activité.
- Sur un terrain équipé, genre terrain de camping ou terrain de sports, sur lequel on trouvera les structures nécessaires à la toilette et parfois des possibilités de garder au frais. Là, la formule est mixte, on aura à gérer son matériel, à prévoir et réaliser son alimentation (le plus souvent)...
- Le camping chez l'habitant, une ferme ou un terrain pour lequel on demandera l'autorisation. Là c'est la découverte du camping, l'autonomie, la prise en charge qui dominant. Il faudra monter les tentes, s'installer, aller faire les courses, cuisiner....(il est indispensable de disposer d'installations W.C et d'un point d'eau potable).

Utilisation d'un gîte, d'une grange avec utilisation de WC... Dans tous les cas le camp sera situé à proximité raisonnable d'un point d'eau potable (adduction d'eau publique). L'accès au réseau électrique est conseillé. Le camp sera toujours éloigné des sources de nuisances (décharges et poubelles, lieux de passage intense...)

Dans tous les cas une reconnaissance préalable est indispensable.



### 3. Alimentation

Si l'alimentation est prise en charge par le groupe, c'est une des découvertes du camping. Elle permet une réelle association des jeunes, un partage des tâches, une prise de responsabilités. Un travail préalable est indispensable entre les animateurs et les jeunes avec l'aide de l'économiste et/ou du directeur. Le « carnet de randonnée » donne des renseignements précieux sur les quantités et permet de gérer les dépenses. Il permet de faire des prévisions et éventuellement d'emporter des denrées du centre, de passer des commandes à la personne qui viendra rendre visite.

L'alimentation a une législation précise à laquelle il convient de se reporter. Le transport d'aliments fragiles, la conservation des denrées périssables feront l'objet de notre attention.

- Faire sa cuisine permet une souplesse d'organisation et inclut l'alimentation dans le projet pédagogique du camp.
- Les jeunes trouveront là une occasion de rencontre avec les fournisseurs locaux, une occasion d'expérimentations tant dans les installations que dans les modes de cuisson ou de feux, que dans les recettes.

#### Equilibre alimentaire

Les menus feront l'objet d'une prévision, qui permettra d'échanger avec les jeunes, sur l'équilibre mais aussi sur les recettes, les quantités.

Chaque jour, on doit consommer :

- 2 crudités, légume ou fruit, (au moins)
- de la viande, du poisson ou des œufs,
- des produits laitiers (lait, yaourts, fromage) en quantité suffisante,
- un plat de légumes cuits.

#### Attention aux aliments à risques

- La viande de cheval, la viande hachée fraîche sont interdites.
- Les œufs et les préparations à base d'œufs crus sont déconseillés. Si on les utilise il faut donc y prêter une grande attention...
- La viande hachée sera achetée en produits surgelés et conservée surgelée jusqu'à son utilisation qui sera très rapide.
- On ne peut pas consommer n'importe comment et n'importe où, les produits de cueillettes ou de pêche. Se reporter impérativement aux consignes de la région.

#### 4. Aménagements des lieux.

Les tentes seront éloignées des sources de nuisance « poubelles, sanitaires, lieux de grand passage ».

Elles seront à proximité raisonnable d'un point d'eau potable provenant du réseau d'adduction publique ou d'une source privée autorisée par arrêté préfectoral.

Elles seront à l'ombre aux heures les plus chaude et distante des lieux d'activités (tout le monde ne dort pas à la même heure)

Un local en dur, un marabout... est réservé à la cuisine : il sera aménagé pour travailler dans des conditions d'hygiène satisfaisantes.

- Facilité d'entretien et de désinfection des sols, plans de travail, équipements.
- Secteur propre (préparation – cuisson) secteur souillé (lavage des légumes – plonge)
- Stockage denrées sèches dans un endroit frais et aéré.
- Stockage frais : froid positif (viandes, produits laitiers) ou froid négatif (surgelés).

#### 5. Gestion financière

L'animateur construit le budget prévisionnel avec le directeur...

Ce budget comprend :

- le budget alimentaire, faisant apparaître le prix de journée. Ce budget journalier doit tenir compte de la taille du groupe ( plus le groupe est petit plus la somme par personne est importante), des modes d'approvisionnements ( les prix des commerçants locaux ne sont pas les mêmes que ceux des supermarchés), de la courte durée du séjour ( mais nécessité de constituer un fonds d'épicerie), des difficultés de conservation.
- Une réserve de sécurité de façon à faire face à des imprévus imposant le remplacement ou l'achat de matériel pour la sécurité du groupe, un déplacement imprévu, ...

Ce budget peut également comprendre :

- un budget éducatif concernant l'achat ou la location de matériel, le paiement d'une prestation d'activité
- un budget hébergement pour le règlement du camping
- un budget de déplacement si le projet en prévoit ;

Ce budget prévisionnel doit être synthétisé sur une fiche rendant compte des différentes parties et du détail par personne et par jour.

Une autre colonne permettra d'établir le bilan.

Nombre d'enfants :	Budget	Colonne réservée au bilan	
Nombre d'animateurs :			
Nombre de jours :			
	Prix par personne (parfois par enfant) et par jour :	Total par chapitre	Dépenses réalisées
Alimentation			
Educatif			
Hébergement			
...			
	Total		
	Réserve de sécurité		différence
	Avance versée		
a.	Pendant le mini camp		

L'animateur est responsable de l'engagement des dépenses en relation avec le budget prévisionnel. Il peut remettre à des petits groupes d'enfants chargés de faire les achats de petites sommes nécessaires. Il compile les justificatifs au fur et à mesure des dépenses.

Il doit faire un bilan journalier permettant de maîtriser l'utilisation du budget et être capable d'anticiper une dépense exceptionnelle en équilibrant le budget sur plusieurs jours si nécessaire. Dans ce cadre, il peut être intéressant de calculer le prix de journée et de suivre le montant total des dépenses engagées en relation avec le budget prévisionnel et ce avec les enfants.

Une fiche journalière présentant l'ensemble des dépenses et leur ventilation sur les différents chapitres du budget, ainsi qu'un tableau de synthèse global, permet de faire ce suivi efficacement.

Fiche de dépenses journalières			
Justificatif	Fournisseur :	Montant :	Chapitre :
Dépense n° :			
...			
...			
	Total :		

Fiche dépense n°      Montant total      alimentation

Total

### **Après le mini camp**

L'animateur rend compte des dépenses en présentant l'ensemble de ses justificatifs et son bilan financier. Ce bilan pourra avoir été préparé avec les enfants.

### **Informations des familles**

Il faut penser à :

- une information précise sur les conditions matérielles et d'encadrement du mini séjour ; photos, effectifs, activités possibles, organisation de la vie collective,
- un contact individuel pour rassurer, pour parler des particularités (médicales, rythme quotidien) de son enfant,

Il faut penser aux aspects liés à la sécurité, la santé.

Il faut recueillir des informations concernant les enfants que les familles n'ont pas jugé utile de donner pour un séjour sans hébergement, sans alimentation sur une période continue : traitements médicaux, régimes alimentaires, énurésie...

Il faut également recueillir des autorisations signées : participation au séjour, autorisation d'hospitalisation...

Pour les aspects liés au matériel, il faut communiquer aux parents une liste du matériel nécessaire: un trousseau adapté aux conditions atmosphériques éventuellement changeantes, et à la durée du séjour.

## ***D. Connaissance des publics et développement de l'enfant***

Ce texte n'est qu'un résumé succinct. Il n'aborde que les traits généraux avec toutes les limites de l'exercice:

- l'enfant, l'individu a son propre parcours et donc une évolution, un développement qui lui est propre

- de mettre des cases trop précises quant au développement affectif, social, intellectuel ou moteur d'un enfant peut avoir des conséquences parfois négatives quant aux comportements des adultes: inquiétude, regard et comparaison permanente avec la « normalité »...
- certains comportements, attitudes générales sont directement liés à notre société et ne peuvent donc être considérés comme naturels (mais bien le résultat d'une construction sociale de la personne)

### 1. Les 3 ANS

#### JE ME DECOUVRE: EGOCENTRISME

- stade oral: tout porter à la bouche
- acquisition de la marche avec globalement des gestes de plus en plus volontaires et maîtrisés: penser à l'aménagement qui permet de répondre à ces besoins de motricité...

je sépare progressivement le « moi » du reste:

quand le langage s'acquiert ce n'est que très progressivement que je distingue le moi du toi

- quand je mets mes mains devant les yeux ou un pull sur la tête je pense que l'on ne me voit pas....

#### JE DECOUVRE MON ENVIRONNEMENT et SECURITE AFFECTIVE

je le découvre très progressivement mon environnement extérieur: je suis très attaché à mon « cocon » ma maison, ma famille, mes jouets: la séparation est un des enjeux de cet âge:

- le faire progressivement, elle est nécessaire (vie sociale), la préparer...
- la référence (même personnes, même lieu, même rituels) est fondamentale
- le doudou est plus que nécessaire: il permet de maintenir un lien symbolique avec mon entourage

#### LANGAGE et RYTHME

- Sa construction est importante car il permet de construire le « MOI »: quand je pleure je vois la réaction ou non-réaction de mon entourage

On passe du babillage au langage plus construit: il faut parler à l'enfant mais aussi lire des histoires à l'enfant: c'est entre autres la richesse « culturel » du milieu qui donne envie, qui suscite...

La sieste est un temps qui semble incontournable ( sauf exception) il faut donc l'organiser en respectant les données déjà énoncées: le rituel, la sécurité affective...

### A quoi je joue...

- début des cache-caches spontanés, des jeux de chats...
- l'enfant aime jouer avec sa peur
- découvre les objets, commence à jouer à modeler (pâte à modeler, terre...)
- utilise le crayon, le feutre, peut s'initier à la peinture

au niveau motricité, je joue à toutes les structures, aménagements permettant de grimper, de passer en-dessous

- début du jeu symbolique
- jeux de construction: Duplos...

## 2. les 3-5 ANS

Les champs d'explorations s'élargissent, les capacités (communication, motrices) progressent mais globalement les remarques (en terme de besoins) restent assez proches de ce qui a été énoncés sur les – de 3 ans

### Ma relation aux autres

- connaître les autres: partager des moments sans être capables de développer des relations collectives et de coopérations (les jeux collectifs peuvent éventuellement se lancer à 4/5 ans mais en nombre limité en y rejouant régulièrement, à durée limitée, sans équipe)
- égocentrisme: je suis le centre de mes préoccupations (je voudrai que l'adulte ne soit que pour moi)
- ma référence principale reste ma famille
- je fais la différence entre les garçons et les filles et je joue avec tout le monde

### Mes capacités, ce que je fais

- mes jeux principaux: jeux symboliques, d'imitation, moteurs (courir, vélo, grimper...)
- ma capacité d'attention est courte (10 à 20 minutes): je papillonne au niveau de l'activité

je suis curieux et je pose beaucoup de « pourquoi »; je n'interroge pas les réponses même si elles sont irrationnelles.

- je ne comprends que le concret
- je commence à donner vie aux choses et à percevoir la notion de la mort

peu d'intellectualisation des espaces temporaires et spatiales: besoin de perception directe, de rituels

### A quoi je joue

le jeu symbolique est important : coin dinette, poupée, déguisements, coiffure, établi en plastique, garage voiture...

- l'enfant joue au ballon mais pas de jeux collectifs (pas de notion d'équipe)
- jeux de construction: légo, Kapla
- jeux de mémo ou puzzle: 30 pièces ou 60-100 pièces avec accompagnement...

- quelques jeux collectifs: pan lapin, épervier, filet pêcheur, lapin chasseur, traîne mon ballet, un éléphant, tomate...

### 3. A 6 ans

je passe progressivement vers un âge de « l'élémentaire » (transition entre le maternel et l'élémentaire): la difficulté est de prendre en compte cette évolution différente pour chaque enfant...

- je commence à pouvoir vivre le collectif (notion d'équipe)
- je commence à distinguer le réel de l'imaginaire
- les transgressions dans les règles (le jeu n'existe pas sans règle) disparaissent peu à peu
- le langage se conceptualise

### 4. 7-11 ANS

#### Sur le plan personnel et de la socialisation

- je maîtrise les possibilités de mon corps (il me reste à les perfectionner)
- curiosité sur les phénomènes de procréation, de la mort
- je structure progressivement mon espace temporel et spatial
- idéalisation de l'adulte (cette idéalisation peut être rompue avec la déception) et l'enfant veut comprendre les consignes, les règles qu'on lui donne)
- la référence est un besoin. L'enfant peut avoir plusieurs adultes dans son champ d'actions mais a besoin d'une référence adulte à certains moments de la journée (référence dans le vie quotidienne permettant ainsi de se rassurer, les confidences...) J'ai le même besoin avec mes copains et copines proches, ceux de ma chambre...
- on se sépare entre les garçons et filles avec un début de conflits, rapports de pouvoir. La construction sociale du genre se renforce (repérage des jeux pour chaque genre, participation différente à la vie collective). Y porter une attention afin d'y réfléchir et d'infléchir certains comportements
- on peut commencer à donner quelques temps très autonomes (je fais seul) mais sur des périodes courtes et appropriées

#### Sur le plan des connaissances et des capacités

- acquisition des principes de conversation
- les jeux collectifs et d'équipes sont possibles. Le bluff (jeux avec les alliances, usage du non dit de la règle apparaissent que vers 9-10 ans et parfois plus tard: notion forte autour de l'injustice...)



### A quoi je joue

- activités manuelles diverses qui se complexifient: usage d'outils...
- jeux avec équipe (la complexité progresse avec l'âge): pensez à une diversité dans les types de jeux: jeux d'expression (taboo, jeux de mimes, jeux dramatiques), construction et équilibres/adresses (Bamboléo, Djenga, billards, légos techniques...), jeux à règles (Croâ, jungle speed...), jeux d'équipes (ballon grenoblois, la baguette, trois camps...), jeux sportifs sans équipe (balle assise...)

### 5. 12-17 ANS

### Le corps et mon image

transformation nouvelle du corps (pré puberté) Dolto parle du complexe du homard pendant la mue, sans carapace il est confronté à tous les dangers (psychiques, affectives):

- cette situation de transition peut engendrer (par la difficulté vécue) une agressivité
- je fais très attention à mon paraître, à mes vêtements, je ne souhaite pas forcément être accompagné de mes parents (image qu'il renvoie ou image que cela renvoie-dépendance)

### Connaissance et capacités

- Age des premiers projets: capacité à se transposer dans le temps (les projets sur une année ou plusieurs années sont malgré tout inadapté)
- raisonnement complexe (hypothèse, déduction)
- la relation garçon, fille évolue et sans être en rupture avec les caractéristiques des 7-10 ans apparaît la séduction
- commence à pouvoir se projeter sur des idées, des idéaux

### Socialisation

- En rupture de manières diverses (le temps du passage au monde adulte, d'où l'intérêt de maintenir des rites de passage conscients collectivement ou non) avec le monde adulte
  - fuite dans la rêverie
  - début des conflits avec les parents: je suis un incompris, tout le monde m'en veut... difficulté de discernement dans le conflit (car une partie peut être objective)...
- le phénomène de bandes et de leaders se renforce
- âges des confidences et des amitiés entre paires
- les temps d'autonomie peuvent se rallonger et prendre quelques heures

## A quoi je joue

le jeu les ramène souvent à une idée de l'enfance, il faut donc réfléchir à comment les amener (sa posture, sur quels lieux, à quelle période de la journée...?)

- je me lance dans des projets dépendant souvent de certaines formes de modes: Hip Hop, danse, chant, sports...

## *6. Les 14-17 ANS*

besoin d'autonomie plus importante: la loi de 1981 permet entre autres (sous certaines conditions) une présence de 4 jours des ados sans animateurs. L'autonomie peut être le moment de vivre des expériences initiatiques nécessaires pour passer (favorise le passage) à l'âge adulte: accompagner la personne sur la prise de risque.

la relation qui peut être conflictuelle nécessite de caler au mieux la construction du séjour, la mise en place des règles (repérer les règles négociables permettant l'autonomie mais aussi le non-négociable pour maintenir un cadre)...

## IV. Fiche outils

### A. Une démarche pour les temps théoriques

---

#### 1. recueil des conceptions initiales

durée : 1 h - 1 h30

#### **objectif :**

- obtenir une "photo" des représentations des stagiaires au début du stage
- recueillir des problématiques, des questionnements
- mettre en lumière quelques contradictions et amorces de débats
- prendre conscience de la diversité du groupe

groupe : 4 groupe de 10 avec un formateur

#### **préparation**

- petit papier (1/8 de A4)
- patafix ou scotch
- affichage pour catégories

#### **déroulement :**

Présenter l'objectif du moment aux stagiaires en le remettant en perspective de la démarche globale du stage.

Le temps servira à recueillir les conceptions et les questionnements des stagiaires dès l'entame du stage afin de s'appuyer dessus pour construire un stage répondant à ces questionnements.

Ensuite demander aux stagiaires d'écrire sur un papier leurs représentations des vacances collectives d'enfants, avec la consigne d'une idée par papier; laisser les stagiaires afficher leurs papiers et prendre connaissance de ceux des autres.

Commentaire ou pas

Repartir sur une deuxième phase d'écriture sur le thème des vacances personnelles, puis après avoir pris connaissance des papiers, relever avec les stagiaires les rapprochements et les antagonismes entre ses propres vacances et celles que l'on imagine pour les autres.

Expliquer ensuite aux stagiaires les autres catégories en donnant quelques pistes puis les laisser écrire leurs questions sur papier et les afficher sur les différents murs.

#### catégories:

les différents publics : maternelle, primaire, collège, lycée quelles activités pratiquent-ils, que sont-ils capable de faire, qu'est ce qu'ils aiment, de quoi ont-ils envie...

- conception du rôle de l'animateur : pour moi un animateur c'est/ce n'est pas, savoir faire , savoir faire, savoir être
- questions diverses : mes peurs, mes interrogations, mes attentes

Finir le moment par un tour des différents murs pour une lecture analyse rapide pour relever quelques contradictions pour amorcer/suciter le débats.

Récupérer tous les papiers par catégories, pour le travail du soir de regroupement et de dégagement de thème de travail.

### *2. Dégagement des problématiques*

Le travail peut ou pas avoir été déjà amorcé pendant le recueil des conceptions initiales, mais il est finalisé par un groupe, le groupe de suivi le premier soir du stage. (cela peut l'objet plein et entier de la première réunion de préparation avec les stagiaires) \_

### *3. Travail sur thèmes*

A partir de documentation (film, revues, textes des formateurs, livres) , de questionnements du formateurs (voir fiches) et d'échanges entre stagiaires, le but est d'approfondir une des thématiques

#### Retransmission

différentes formes :

- bataille d'arguments
- affichage
- synthèse écrite
- débat
- conférence/débat
- film/discussion
- jeux de questions/réponses
- théâtre forum

## ***B. Forme de travail***

---

### *1. PHILLIPS 6 x 6*

Méthode de discussion créée en 1948 par l'Américain Donald PHILIPS.

#### **Principe :**

- Fractionner un groupe en petits comités hétérogènes pour discuter sur un sujet donné.
- Chaque comité comprend 6 personnes (éviter de regrouper des participants se connaissant déjà).
- Chaque comité dispose de 6 minutes pour permettre à ses membres de s'exprimer. D'où la formulation 6 x 6. Il existe plusieurs variantes du PHILIPS 6x6

#### **Objectifs :**

- Provoquer l'expression et la communication dans un groupe important (30 personnes ou plus).
- Favoriser la rencontre de représentations individuelles pour faciliter la créativité du groupe.
- Permettre d'analyser une situation, de résoudre un problème, de préparer une décision, de lister ou de dresser un inventaire.
- Aborder plusieurs sujets dans un temps limité.

#### **Techniques :**

1. Diviser le grand groupe en sous-groupes de 6 personnes. Veiller à l'hétérogénéité des comités.

2. Prévoir 2 minutes pour que les participants dans chaque comité :

- se préparent

- élisent un président-chronométrateur et un secrétaire-rapporteur

Rôle du président-chronométrateur : assurer la participation de tous les membres du comité en distribuant notamment le temps de parole.

Rôle du secrétaire-rapporteur : prendre des notes, élaborer le rapport à l'aide du comité et le présenter au grand groupe en séance plénière.

3. Présenter le sujet à débattre : celui-ci doit être nettement précisé et énoncé de la manière la plus claire possible.

Il est intéressant que le sujet soit aussi affiché pendant le temps des débats (dans les comités et en plénier)

4. Echanges et discussions pendant 5 minutes dans les comités.

Chaque participant émet son avis, donne son opinion, apporte sa contribution en respectant la discipline d'expression et le temps nécessairement limité qui lui est imparti.

En ce sens, le président-chronométrateur ordonne rigoureusement les prises de parole, veille à ce que chacun puisse s'exprimer et assure les bonnes conditions d'écoute de tous les intervenants.

La dernière minute est consacrée à ordonner les résultats de la discussion, à classer les idées, à retenir des solutions.

5. Chaque secrétaire dispose de 2 minutes pour rédiger le rapport de son comité. Il

peut être aidé par les autres membres de son sous-groupe.

6. Les secrétaires présentent au grand groupe les rapports de leurs comités respectifs.

7. A partir des éléments apportés par les rapports, le grand groupe poursuit la discussion en assemblée plénière. Le débat doit cependant être de courte durée (moins de 10 minutes). Pour ne pas porter préjudice au dynamisme de la méthode.

8. Le Philippi 6 x 6 continue avec les mêmes comités :

- soit sur le même thème de discussion
- soit sur un sujet dérivé du thème précédent
- soit sur un questionnement totalement différent

Le nouveau sujet reste à présenter de la manière la plus claire et la plus précise possible.

La procédure peut être reprise plusieurs fois de suite. En général, 3 à 4

« réinjections » sont possibles.

CEMEA André Le Roux 1992

## 2. LE BRAINSTORMING

Brain storming (remue-méninges) ou assaut de cerveaux, assaut d'idées : technique d'animation de groupe formalisée par Alex Osborn en 1958 dans « L'imagination constructive »

### Principe :

Le brainstorming est une « technique de créativité appliquée à la résolution de problème consistant à laisser vaquer l'imagination, sans opposer aucune attitude critique à l'expression des idées ou des associations d'idées, quelles qu'elles soient quand elles surviennent, à les enrichir et à les développer » (Guide du formateur/Jean-Marie De Ketele)

Une séance de Brainstorming mobilise à la fois l'imagination des acteurs et l'interactivité propre du groupe.

Elle peut être programmée ou s'imposer d'une manière informelle dans le déroulement d'une réunion de travail.

### Objectifs :

- Dans un groupe de 8 à 12 personnes, sur un problème réel et parfaitement circonscrit, favoriser l'émergence d'un nombre important d'idées ou de solutions
- Sériar, catégoriser, sélectionner les idées ou les solutions et retenir la ou les meilleures d'entre elles.

### Technique :

Déroulement du brainstorming en 3 phases :

1°Phase préparatoire (1/4 d'heure)

a) Présentation de la technique du brainstorming

Quand un groupe participe pour la première fois à cet exercice de créativité, proposer un entraînement avec un sujet d'essai.

b) Analyse et explication du problème à résoudre

A partir, soit d'un exposé introductif, soit de données affichées ou projetées, d'un film...

Présenté, énoncé de la manière la plus simple et la plus claire possible, le problème à traiter est écrit à la vue de tous.

c) Installation du groupe

- Les personnes sont disposées en hémicycle face à un tableau ou autour d'une table ronde avec des observateurs à l'extérieur du cercle
- Réunir les conditions matérielles qui assurent le confort et une ambiance communiale.

2°Phase créatrice (1 heure au plus)

C'est le temps de production des idées

a) Dans un groupe permissif, les participants s'expriment et livrent leurs idées le plus librement possible en respectant néanmoins les consignes suivantes :

- DIRE une seule idée à la fois
- PRODUIRE un maximum d'idées dans un minimum de temps (la quantité fournira la qualité)
- ECOUTER les idées des partenaires pour déclencher par association des idées nouvelles

- S'INTERDIRE les critiques, les commentaires des idées ou des solutions.

b) Les idées moissonnées sont :

- ou enregistrées

- ou notées par des observateurs (un observateur pour deux acteurs)

- ou écrites immédiatement au tableau par un écrivain autre que l'animateur

Dans ce dernier cas et lors d'interruptions des salves d'idées, elles peuvent faire l'objet de synthèses partielles et progressives qui ouvrent des chapitrages, des rubriques ou des « pistes » d'expression et de recherches.

3° Phase d'exploitation (durée variable : au moins  $\frac{3}{4}$  d'heure)

Suivant la nature du problème ou de l'objet recherché, la production est criblée, ordonnée, classée, catégorisée à des fins de décision ou sélection.

### Rôle de l'animateur :

- Veille au respect des consignes tout en préservant l'harmonie du groupe
- Ordonne les prises de parole (main levée pour une idée originale, claquement de doigt pour une idée associée qui est priorisée par rapport à la première)
- Reformule les idées ou les propositions ambiguës, répète celles-ci pour l'écrivain ou les observateurs
- Stimule, encourage les acteurs, relance les assauts d'idées même s'il ne participe pas à la production. En ce sens, il conserve une absolue neutralité
- Interrompt les assauts et organise des synthèses partielles pour faciliter l'expression de nouvelles salves d'idées
- Enfin coordonne, dirige le dépouillement, le traitement des idées produites

André LE ROUX



### 3. LE QSORT

Abréviation de QUALITIES SORT ou tri d'énoncés qualitatifs ou échantillon de points de vue. Technique d'étude à dominante discriminative proposée en 1935 par W. STEPHENSON et appliquée, soit à l'animation de groupe, soit à l'évaluation.

#### Principe :

« Fondamentalement, c'est une méthode qui permet à l'individu d'identifier pour lui-même, conformément à un cadre de référence, son attitude d'esprit par rapport à des thèmes, problèmes ou situations compliquées » (W. Stephenson – cité dans : Recueil d'instruments et de processus d'évaluation formative – Tome II – André De Peretti)

La technique consiste à « faire apparaître, au sein d'un groupe, les tendances dominantes ainsi que les dispersions d'avis relatives à l'appréciation des caractéristiques d'une situation, d'une problématique, d'une fonction, d'un rôle, d'un concept, d'un thème » (Organiser des formations – André De Peretti)

Il s'agit donc :

- de proposer une série d'assertions (ou items numérotés) relatives à un thème précis
- et de demander aux personnes de classer ces propositions suivant une variable d'intensité de leur choix.

Les Items sont à distribuer sur une grille de réponses établie suivant un certain nombre de classes (ou piles) affectées d'une intensité de choix allant du plus fort intérêt au plus fort rejet.

Exemple : pour un Q. Sort en 20 propositions, distribution en 5 classes.

A l'intérieur de chaque classe, normalement, il ne convient pas de procéder au classement des propositions.

#### Objectifs :

- Présenter ou faire découvrir les différents aspects d'un concept, d'une situation ou d'une question
- Permettre à chacun de se préciser ses conceptions ou sa position par rapport au sujet analysé
- Dégager les représentations ou les tendances d'un groupe sollicité nominale sur une problématique ou un thème d'étude
- Permettre à chaque participant d'évaluer ses propres déterminations en les rapportant ou en les comparant à la distribution des choix d'un groupe
- Révéler ou faire apparaître l'évolution des conceptions d'une personne ou d'un groupe, notamment en fonction du temps et des circonstances
- Favoriser un travail d'étude et de réflexion susceptible de modifier, d'infléchir ou de faire progresser les idées et les pratiques des personnes

#### Techniques :

La passation du Q. Sort s'effectue en général suivant une procédure en quatre phases. L'importance accordée à chacune de celles-ci varie en fonction du nombre de propositions à traiter (certaines épreuves comportent jusqu'à 72 items et plus)

Les dispositions de cette fiche concernent plus particulièrement les Q. Sort comportant un maximum de 20 à 25 items.

1° Phase préparatoire

a) Présentation de la technique du Q. Sort

b) Distribuer à chaque participant :

- La liste des propositions sous forme d'étiquettes à découper
- Une feuille de réponses avec deux grilles

c) Consignes de passation :

- Compléter le bandeau d'identification des deux grilles de réponses (Rubrique : classement des items relativement à...)

- Consigne : sur le thème de... voici une série de propositions numérotées de 1 à X. Ordonner ces X propositions en les distribuant dans les classes affectées d'une intensité de choix, sans opérer un classement à l'intérieur de chaque classe.

2° Passation du Q. Sort

- a) Individuellement, classer les propositions suivant les consignes
  - b) Compléter les deux grilles de réponses
  - c) Collecter toutes les grilles anonymées pour le dépouillement
  - d) Durée de la passation : entre 15 et 30 minutes
- Un temps court implique des réponses plus réactionnelles et affectives
  - Un temps plus long favorise des réponses plus réfléchies et rationnelles

3° Phase de dépouillement

C'est une phase qui nécessite une parfaite maîtrise de l'opération afin d'éviter la longueur et le fastidieux du dépouillement.

a) Principe

Chaque classe étant cotée (+2, +1, 0, -1, -2 pour 5 classes) comptabiliser pour chaque item les points obtenus sur l'ensemble des grilles-réponses des participants.

b) Dépouillement

Les grilles anonymées sont redistribuées aux participants afin de recueillir les réponses qui sont inscrites au fur et à mesure sur un tableau de dépouillement.

Cette consultation générale peut s'effectuer selon deux méthodes :

- Relever pour chaque proposition le nombre de choix dans chaque classe
- Déterminer le score de chaque item par comptage immédiat

Un premier participant « compteur » recueille et totalise au cours d'un tour d'assemblée les points attribués

à la première proposition. Le résultat de cette somme algébrique progressive constitue le score du premier item.

Un deuxième participant « compteur », à son tour, effectue la même opération sur la 2<sup>e</sup> proposition.

Un troisième participant compteur... et ainsi de suite jusqu'au dernier item.

Cette seconde méthode s'avère beaucoup plus rapide. Elle ne permet pas, par contre, de présenter les scores des items dans le détail de leurs balances positives ou négatives.

Dans les deux cas, il convient enfin d'établir le rangement des propositions pour les distribuer dans les classes de la grille de groupe (affichage collectif ou transparent au rétroprojecteur).

4° Analyse et exploitation des résultats

A l'issue du dépouillement, l'interprétation des résultats consiste à :

- Individuellement, comparer sa propre grille à la grille collective du groupe
- Collectivement, étudier la grille-réponses du groupe.

Ce double traitement se réalise dans une même démarche qui comporte deux temps :

- Réaction directe et intuitive du groupe sur la distribution des propositions (rejet/adhésion, divergence/convergence...)
- Analyse critique de la grille du groupe à l'aide d'éléments simples de statistiques (calcul des moyennes et des écarts notamment).

Le déroulement de cette quatrième phase revêt surtout deux formes de travail :

- L'entretien, les débats, la discussion en groupe plénier
- L'emploi d'instruments d'analyse complémentaire, souvent à destination individuelle, qui provoquent ou facilitent la forme précédente (Grilles d'analyse, histogramme)

André Le Roux

#### 4. L'ETUDE DE CAS

##### Principe :

- Proposer à un groupe une situation souvent à problème. Analyser cette situation et proposer des solutions
- De la documentation (vidéo, articles, ...) peut être utilisée comme support pour lancer le sujet

##### Objectifs :

- Permettre d'analyser une situation, de résoudre un problème
- Provoquer l'expression et la communication dans un groupe important (30 personnes ou plus).

##### Techniques :

Plusieurs possibilités :

1<sup>ère</sup> possibilité :

Diviser le grand groupe en sous groupes (de 3 à 8 personnes).

Donner à chaque sous-groupe la même situation.

Chaque sous-groupe l'analyse et propose des solutions.

Puis socialisation de ce qui a été dit dans les sous-groupes en grand groupe.

A partir des analyses et des propositions de solutions le grand groupe poursuit la discussion.

Une fois le débat terminé une nouvelle situation est donnée aux différents sous-groupes et la procédure reprend.

2<sup>ème</sup> possibilité :

Diviser le grand groupe en sous-groupes (de 3 à 8 personnes).

Donner à chaque sous-groupe des situations différentes.

Chaque sous-groupe l'analyse et propose des solutions.

Puis, tour à tour, chacun des sous-groupes retransmet le produit de sa réflexion au grand groupe.

A partir des analyses et des propositions de solutions le grand groupe poursuit la discussion.

## 5. LE JEU DE ROLE

### Principe :

- Mise en situation d'une situation problème
- Des participants jouent un rôle précis afin de mettre en évidence le ou les problème(s).

### Objectifs :

- Permettre d'analyser une situation, de résoudre un problème
- Provoquer l'expression et la communication dans un groupe important (30 personnes ou plus).

### Techniques :

a- Une partie du groupe représente les « joueurs ». Le rôle de chaque « joueur » est défini par le meneur. Il faut laisser un peu de temps aux « joueurs » pour qu'ils préparent leur argumentation ou la façon de « jouer ».

b- Le reste du groupe observe.

c- A la fin de la mise en situation les observateurs rendent compte de leurs observations. Le grand groupe poursuit la discussion.

Note : il ne s'agit pas de théâtre. Il n'y a pas de performance d'acteurs de demandée.